

Sansac de Marmiesse

BULLETIN MUNICIPAL

n°44 - Janvier 2022



Le mot du Maire	1
Activité Municipale	2
On a parlé d'eux	13
Vie Communale	14
On a parlé d'eux	17
Vie Communale	18
La vie de la commune en 2021	20
La CABA	22
Les Conseillers Départementaux	24
Vie associative	25
Vie pratique	39

MEMENTO A L'USAGE DES ADMINISTRÉS

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (valable 15 ans)

Pièces à fournir : 1 photo de face récente avec fond clair, 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

1^{ère} demande : copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois.

Renouvellement : ancienne carte d'identité, copie intégrale de l'acte de naissance si carte périmée depuis plus de 2 ans.

Perte ou vol : 25 € en timbres fiscaux, extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois.

La présence du demandeur sera obligatoire lors de la demande (empreintes digitales).

Durée : toute carte délivrée entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 voit sa validité reconduite pour 5 ans.

Pour les enfants mineurs : 10 ans.

PASSEPORT BIOMETRIQUE (validité 10 ans ; 5 ans pour les mineurs)

Pièces à fournir : 1 photo couleur réglementaire, 1 copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance), si l'ancien passeport est périmé depuis plus de 2 ans, 1 justificatif de domicile, la carte d'identité en cours de validité, ancien passeport en cas de renouvellement.

TIMBRES FISCAUX : 86 € pour un adulte, 42 € pour un enfant de plus de 15 ans et 17 € pour un enfant de moins de 15 ans.

Présence du demandeur obligatoire, lors de la demande (empreintes digitales) et lors du retrait du passeport (vérification des empreintes).

Les demandes de cartes d'identité et passeports sont traitées par les mairies d'ARPAJON-SUR-CERE sur rendez-vous ☎ 04 71 63 67 83 ou <https://www.arpajonsurcere.fr/je-prends-rendez-vous-pour-ma-pièce-d-identité/> et d'AURILLAC sans rendez-vous ☎ 04 71 45 46 31.

Les PASSEPORTS sur rendez-vous (ARPAJON-SUR-CERE et AURILLAC).

Le lien <http://www.cantal.gouv.fr> – onglet démarches administratives – carte nationale d'identité ou passeport vous renseignera sur les pièces à fournir pour vos dossiers.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté, et l'inscription d'office sur les listes électorales. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ? A la Mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16^e anniversaire. (Se munir d'une pièce d'identité et livret de famille).

Contactez le 09 70 84 51 51, csn-clermont.jdc.fct@intradef.gouv.fr pour les jeunes souhaitant avoir des informations sur la journée de défense et citoyenneté, ou changer de date de convocation, avertir d'un changement d'adresse ou en cas de perte de l'attestation de recensement.

ASSISTANTE SOCIALE : Madame Nathalie GARDES
Les mardis des semaines paires de 9 h à 12 h à la Mairie.
Permanence sur rendez-vous ☎ 04 71 46 99 63.



Nous arrivons bientôt au terme de la seconde année de notre mandat qui, espérons-le, coïncidera avec une accalmie durable de cette pandémie.

Pour rappel, notre programme a été construit essentiellement autour de l'attractivité de notre commune et de la sécurité routière et piétonnière.

Pour cette dernière, nous sommes en train d'acquiescer certaines parcelles, à Labattude et Route d'Ytrac qui nous permettront de créer des cheminements doux sur lesquels chacun pourra se promener ou relier le centre bourg en toute sécurité.

Pour les mêmes raisons, nous avons insisté auprès de la DREAL et obtenu de cette dernière un passage souterrain au niveau de l'ARCH pour assurer la continuité en direction du golf.

Pour ce qui est de l'attractivité, elle passe par la continuité du déploiement de la fibre et l'amélioration de nos structures en faveur de l'enfance.

Pour ce dernier point, nous avons décidé de travailler autour du groupe scolaire et de l'aire de jeux. Cela s'est traduit par la fermeture de la cour et la construction d'un préau ainsi que la rénovation énergétique et visuelle de l'école maternelle qui est en cours. Un cahier des charges destiné à la réalisation d'une nouvelle école élémentaire, plus moderne et bien mieux adaptée à l'enseignement actuel, et d'une nouvelle garderie bien plus grande et plus pratique que l'existante, est aussi en cours. Nous allons aussi rénover l'aire de jeux et y réaliser une extension pour les plus petits.

Dans tous les cas et c'est ce que nous faisons avec l'école, tous ces aménagements se font en concertation avec toutes les personnes concernées. A ce titre, nous avons commencé des réunions de quartier afin d'écouter ce que chacun aimerait voir améliorer autour de chez lui et dans la commune. Les premières rencontres ont été très constructives et seront suivies de nombreuses autres dans les mois qui suivent.

Vous retrouverez bien sûr des précisions sur tous ces sujets en lisant ce bulletin ainsi qu'une liste des travaux engagés ou réalisés durant 2021 avec, pour la plupart, les coûts de revient pour notre collectivité qui ont tous été budgétisés sur 2021 même si certains travaux ne seront terminés qu'en 2022. Ces dépenses n'ont bien sûr été possibles que grâce aux nombreuses subventions obtenues et un recours à l'emprunt raisonnable qui nous permet de réduire sensiblement notre endettement.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble de la municipalité, une excellente année 2022 !

Votre maire, Michel Baissac

LE RESEAU FIBRE S'INTENSIFIE

L'attractivité de la commune passe aussi par la fibre, véritable locomotive du numérique et c'est d'autant plus vrai pour notre commune très mal desservie par le réseau ADSL.

Pour rappel, une fibre optique est un fil en verre, particulièrement fin, apte à transmettre des données et à passer des appels téléphoniques. Le signal est transporté jusqu'à chez vous par une lumière laser qui, contrairement aux fils de cuivre que nous possédons ou possédions jusqu'à présent, ne craint aucun perturbateur électrique et n'est pas limité en distance.

Les débits obtenus sont donc bien plus conséquents, toujours supérieurs à 100 Mbit/s et sans contraintes de partage, permettant ainsi à ceux qui le désirent de regarder des programmes télé en haute définition pendant que les enfants surfent sur Internet ou jouent en réseau avec les copains.

Et bien sûr, elle est un vecteur important de développement du télétravail permettant éventuellement d'attirer de nouveaux habitants.

Le déploiement de ce réseau dit « FTTH » sur Sansac n'est pas aussi rapide que nous le voudrions mais il se poursuit, soyez en rassurés, dans tous les secteurs de la commune et il devrait être opérationnel pour tous d'ici la fin de l'année 2022.

Après une partie des Bessades ainsi que toute la partie du centre bourg desservies par des conduites enfouies sous la voirie, l'éligibilité s'est étendue en 2021 aux habitants de la Rue de La Cère, de la Rue Jean Delort, au Chemin du Mas et au Portailier et fin-décembre, à ceux de la Rue de Marmiesse et de la Rue du Colvert.

Au 31 décembre 2021, environ 60 % des prises raccordables de notre commune étaient éligibles à la fibre.

Et enfin, pour rassurer tous ceux qui ne voudraient pas prendre la fibre chez eux dans l'immédiat, la fin du réseau cuivre actuel et donc du téléphone tel que nous le connaissons jusqu'à peu, n'est programmée que pour 2030.

LE RECENSEMENT

Le dernier recensement a eu lieu en 2016 et, vu qu'il doit y en avoir un tous les 5 ans, il aurait dû être réalisé en 2021. En raison de la crise sanitaire, il a été repoussé en 2022, du 20 janvier au 19 février précisément.

Durant cette période, 3 agents recenseurs sont chargés, dans un premier temps et afin de limiter les contacts, de déposer dans votre boîte aux lettres une

enveloppe avec vos identifiants Internet qui vous permettront de vous recenser directement à partir d'un ordinateur. Pour rappel, le recensement est obligatoire.

Bien sûr, si vous n'avez pas Internet ou si vous rencontrez des difficultés à remplir l'imprimé en ligne, vous pourrez en obtenir une version papier auprès de votre agent recenseur qui se fera un plaisir de vous aider.

UN NOUVEAU SITE INTERNET

Sur les 25 communes qui composent la CABA, 17 ou 18 profitent du site internet proposé par son service « Communication ». Les autres n'en ont pas encore à ce jour ou ont un autre hébergeur, ce qui était notre cas.

Ce site permet aux communes de communiquer entre elles et avec la CABA, ce que nous ne pouvions pas faire jusqu'à aujourd'hui.

C'est ainsi bien plus pratique pour nos associations intercommunales telles que le Don du sang, la FNACA, le Vélo-club, le RPE et bien sûr, le centre socioculturel « A la croisée des autres ».

Cela peut permettre aussi à chaque commune de prévenir les autres sur ses travaux en cours, avec d'éventuelles rues fermées à la circulation, ou bien encore, à

la médiathèque communautaire de proposer ses nouveautés à l'ensemble de la population du bassin, etc...

En conséquence, le conseil municipal a décidé de se séparer du site actuel qui par ailleurs commençait à être un peu vieillot. Et comme signe du destin, ce site à été piraté début décembre, ce qui aurait occasionné de grosses dépenses pour le remettre sur rail.

Ainsi, après une suspension de 2 mois, la commune de Sansac vous propose de retrouver toutes les infos sur son nouveau site à partir du 4 février 2022.

Notre travail consistera alors à l'actualiser et à l'améliorer, ce que nous ne manquerons pas de faire.

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre avis et vos propositions !

LA RN 122, UNE AFFAIRE QUI ROULE



L'opération dite « RN122 – Déviation de Sansac de Marmiesse et raccordement Sud d'Aurillac » se poursuit dans le respect du calendrier initial.

Les travaux de grande ampleur, à savoir, les ouvrages routiers et hydrauliques, les bassins de rétention et la partie terrassement entre le Pas du Laurent et le giratoire de la Poudrière, sont maintenant terminés.

Il en est de même de la couche de forme, d'une épaisseur de 60 cm et composée de granulats compactés et concassés, ainsi que de la végétalisation des différents talus.

L'année 2022 verra la réalisation des dernières couches de chaussées en enrobés jusqu'à la couche de roulement, de l'assainissement de surface (cunettes, caniveaux béton), des équipements de la route (glissières béton ou métal, signalisation et marquage) et des aménagements paysagers.

En fin d'année 2022 ou tout début 2023, l'actuelle Route Nationale deviendra une Route Départementale et sera raccordée à la nouvelle RN 122 au niveau du Pas du Laurent, avec entrée possible en provenance de Saint-Mamet vers Sansac et sorties possibles à partir de Sansac dans les deux sens de circulation.

En parallèle, toujours courant 2022, des travaux d'aménagement dits « sur place » verront la reprise des chaussées existantes de l'avenue du Garric et de la RD 920.

Ce projet distingue 4 sections correspondant à 4 types d'aménagements routiers :

- Giratoire du Garric - giratoire de Redondette : 2 voies de 3,50 m et bandes dérasées de droite de 2 m ;
- Giratoire de Redondette - aire événementielle : piste cyclable, 2 voies de 3,50 m, bandes dérasées de droite de 2 m et élargissement du pont de Redondette ;
- Aire événementielle - giratoire du centre aquatique : 2 voies de 3,50 m et remise à niveau des trottoirs existants ;
- Giratoire du centre aquatique - giratoire Henri Tricot : 2 voies de 3,50 m avec accotements stabilisés.

Au niveau des voies communales impactées dans notre commune, plusieurs aménagements sont terminés ou en projet.

- A la suite de la construction du pont de Lalande, la

chaussée du chemin a été refaite en tri-couches par la DREAL entre le pont et le Chemin de la Planèze. Il en sera de même à la fin des travaux pour le Chemin de La Planèze.



- Afin de réaliser un passage agricole sous la nouvelle RN122, le tracé de la partie haute du Chemin de Lasfargues a été modifié et relié directement à la RD 153 actuelle. A notre demande, la DREAL a accepté de buser un des 2 fossés sur 140 m linéaire, permettant ainsi aux véhicules de se croiser plus aisément.
- Un aménagement est prévu au niveau des Bessades, en entente avec la DREAL, la commune et les riverains, au niveau de l'intersection entre la RD145 qui dessert Ytrac et l'ancienne RD153 qui va devenir communale. Celle-ci aura un Stop et ne sera donc plus prioritaire et le terre-plein central situé au début de la RD145 va être modifié afin de sécuriser l'ensemble du carrefour et les accès des riverains.
- De plus, afin d'assurer une continuité entre le bourg et toute la partie nord de la commune, dont le golf, et éviter des détours pénalisants aux cyclistes, piétons et autres usagers non-motorisés, la municipalité a demandé à la DREAL de réaliser un passage souterrain, à l'extrémité de la Rue de La Capelotte, au niveau de la plateforme des déchets verts. Celui-ci, d'une largeur de 2,5 mètres devrait être ouvert courant du 1^{er} trimestre 2022.



LES TRAVAUX CONNEXES s'inscrivent doucement dans le paysage

L'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental induit par l'aménagement de la RN 122 suit son cours.

Pour rappel, le marché public de travaux dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à la commune de Sansac de Marmiesse et la maîtrise d'œuvre à Cantal Ingénierie et Territoire, a été scindé en 2 lots :

- Le **LOT 1**, d'un montant de 161 328,50 € HT, comprend la création ou le renforcement de chemins ruraux avec la réalisation de plateformes de 4,5 m à 5 m.
- Le **LOT 2**, d'un montant de 101 867,50 € HT, comprend les travaux spécifiques (Zones d'abreuvement, restaurations de mares) et les plantations ou renforcements de haies.

L'ordre de service de démarrage des travaux du Lot 1 a été notifié à compter du 10 mars 2021 et celui du Lot 2 à compter du 20 septembre 2021.

A ce jour, des travaux ont été réalisés entièrement ou partiellement dans les secteurs de « La Forêt Est », de « Lasfargues » en direction de Labattude, de « Lacamp »

dans la continuité du Chemin du Lac, du « Portulier » et de « Lalande Nord ».

Les travaux à réaliser pour 2022 se situent toujours dans les secteurs de « La Forêt Est », du « Portulier » et de « Lalande » ainsi que dans les secteurs du « Pont Vieux », de « Vernoyes » et de Labattude et devraient tous être terminés d'ici la fin de l'année.



LA CITE BASTIDE TRANSFORMEE



Polygone s'était engagé à réhabiliter la cité Bastide. Voilà près de 2 ans qu'une vraie fourmilière s'est installée sur les lieux, à travailler sans relâche. Il faut dire que les travaux prévus étaient titanesques.

Tout aura été refait ou presque, toitures, fenêtres, sas

d'entrées, portes de garage, chauffages, salles de bain, peintures extérieures, etc.

Cependant, vivre entouré de travaux, c'est loin d'être un gage de bonheur ! Entre le stockage des matériaux, les engins, le bruit ou recevoir des ouvriers chez soi, cela peut faire beaucoup de désagréments et il a fallu souvent s'adapter.

Mais, à présent, les travaux touchent à leurs fins. Restent les extérieurs : là des clôtures, là des places de parking, là des emplacements de containers à poubelles, etc.

Mais la cité Bastide paraît aujourd'hui complètement transformée. Les résidents y gagnent en économie de chauffage, mais aussi en confort. Sans compter l'esthétique qui contribue également au plaisir de vivre.

URBANISME - UNE FORTE DEMANDE EN 2021

L'année 2021 rompt avec la continuité des dernières années, où le rythme des demandes de constructions d'habitations était modéré. Nous avons cette année enregistré et instruit, avec le service d'autorisations du droit des sols (ADS) de la CABA, 20 permis de construire, dont 12 pour l'habitat individuel. Pour information, sur la dernière décennie, 60 nouvelles habitations ont été créées (6 par an en moyenne) dans notre commune.

Les autres dossiers d'urbanisme ne sont pas en reste et ont fortement mobilisé le personnel en charge de ce domaine. Ainsi, 47 déclarations préalables (dont 9 pour des piscines) et 52 certificats d'urbanisme viennent s'ajouter.

Par ailleurs, les 31 demandes d'intention d'aliéner (DIA) déposées cette année démontrent que de nombreuses résidences ont changé ou vont changer de propriétaires, et confirment une bonne dynamique de

renouvellement de la population dans notre commune. Les restrictions de terrains constructibles (imposées en application stricte du « zéro artificialisation des sols » et déclinées dans les plans locaux d'urbanisme intercommunal), le paramètre difficilement mesurable de la rétention foncière, et la non émergence de nouveaux projets d'ensemble (zonage concerné par des orientations d'aménagement et de programmation), voire l'abandon ou la mise en sommeil de projets comme le lotissement Le Belvédère (Falies), laissent planer quelques incertitudes sur la possibilité de soutenir la dynamique actuelle, alors que notre commune jouit d'un attrait certain, dont témoignent de nombreuses demandes.

À ce jour, le lotissement de Vernoyes (Matière) compte 17 habitations en cours de projet, laissant ainsi 11 lots encore disponibles à la vente. Cette année 2021 marque pour cette zone une forte attractivité en termes de commercialisation.

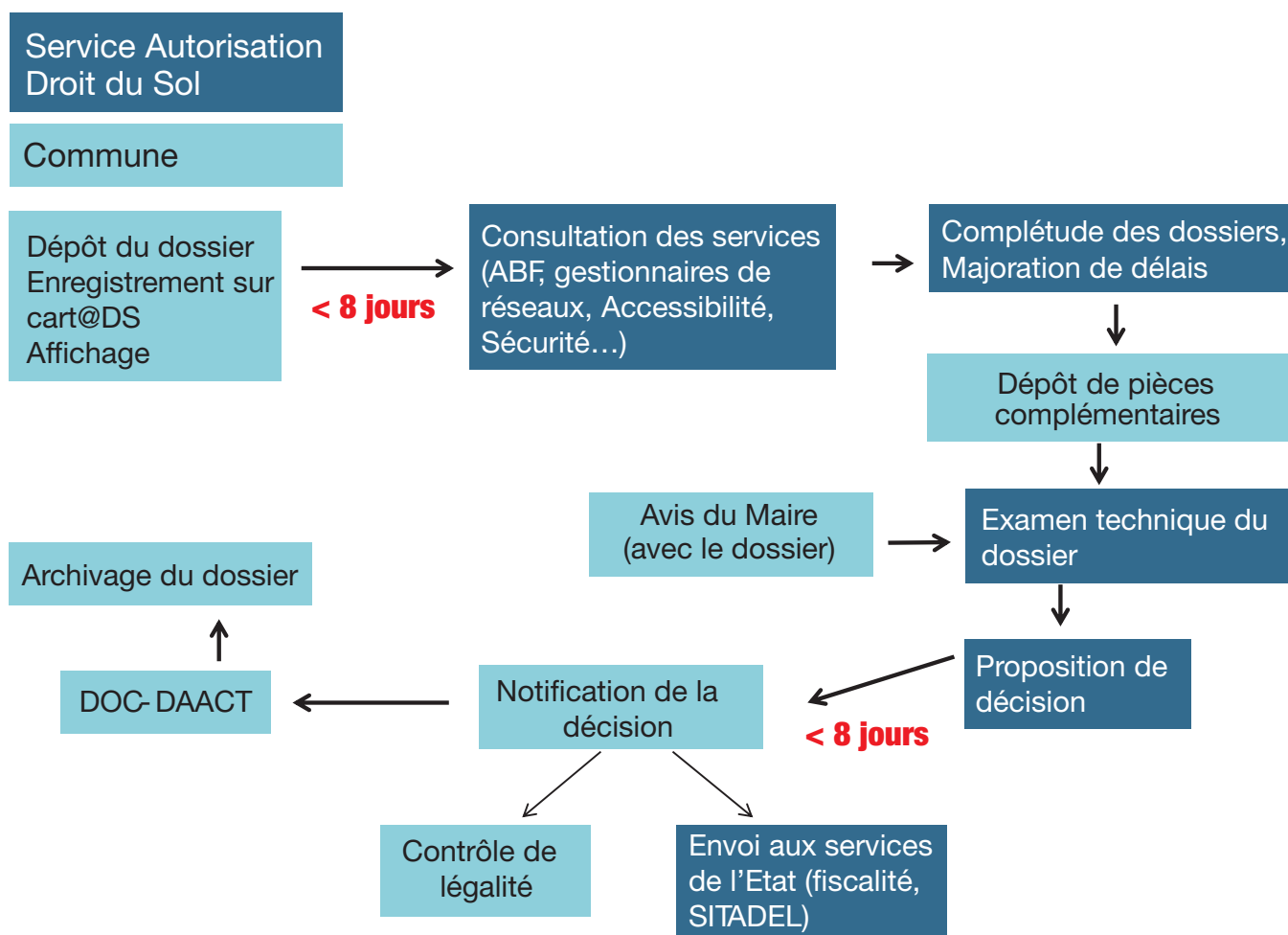
À compter du 1^{er} janvier 2022, de nouvelles obligations réglementaires vont s'imposer à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU) au service d'ADS de la CABA et aux communes.

- L'une consiste à étendre le décret relatif à la saisine par voie électronique (SVE) aux DAU et vise à permettre à tous les usagers qui le souhaitent de déposer leur dossier de façon électronique – l'obligation de les accepter s'appliquant à toutes les communes, quelle que soit leur taille.
- L'autre, introduite par la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN), oblige les communes de plus de 3 500 habitants à traiter de façon dématérialisée les dossiers déposés en ligne.

Ces obligations, qui s'imposent au service ADS mutualisé, et leur satisfaction, posent la question de l'éventuelle généralisation de cette dématérialisation des traitements à l'ensemble des dossiers déposés, quel que soit leurs modes de dépôt, et, dès lors, des modalités d'échange à mettre en place entre les communes, le service d'instruction ADS, les services consultés, les usagers, les élus, etc...

Pour ce faire, et avec l'appui d'un cabinet spécialisé en la matière, différentes phases (état des lieux, objectifs organisationnels, accompagnements, etc.) ont été mises en œuvre pour établir une organisation cible définie et partagée par tous, pour 2022.

Circuit d'un dossier



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Comme vous avez pu déjà le lire sur le dernier Numéro du SAN-SAC'QUOI, cette rénovation d'un bâtiment datant de 1976 était devenue nécessaire.

Nous avons donc demandé à un cabinet d'architectes de nous présenter un projet dont le chiffrage estimatif était de 358 000 € TTC, soit 299 000 € HT, projet incluant la création d'un nouveau bloc sanitaire.

Pour réaliser ce projet, nous avons décidé de solliciter les subventions de l'état destinées à soutenir l'investissement dans les territoires ruraux, à savoir la « DETR » et la « DSIL », ainsi que le « Fonds Cantal Solidaire » proposé par le Conseil Départemental.

Un grand merci à la Préfecture et au Département qui ont tous les deux répondu positivement à notre demande en nous accordant le montant maximal autorisé de 80 % du montant HT proposé (La TVA étant reversée à la com-



mune l'année suivante) qui se répartit de la façon suivante :

- 30 % au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), soit 89 700 €
- 30 % au titre de la part exceptionnelle de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL Relance), soit 89 700 €
- 20 % au titre du Fonds Cantal Solidaire, soit 59 800 €

Les travaux ont débuté et devraient s'étaler jusqu'à l'été.

FERMETURE DE LA COUR DE L'ÉCOLE



À la suite d'une demande conjointe de parents et de la gendarmerie dans le cadre de Vigipirate, la municipalité a pris la décision de sécuriser les deux cours. Ce projet a nécessité la pose d'une clôture de 1,80 m tout autour des écoles maternelles et élémentaires et, afin de garder un esprit de convivialité durant les week-ends et les vacances, de 3 grands portails et de 5 portillons.

Le coût estimatif est de 39 182,18 € TTC, soit de 32 651,82 € HT.

Pour son financement, nous avons sollicité deux subventions, la première dans le cadre du « Bonus Relance » mis en place par la Région pour les collectivités et la deuxième du « Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance ». Nous avons ainsi obtenu environ 60 % du montant HT, soit 6 250 € du F.I.P.D. et 13 000 € du Bonus Relance.

Les travaux sont pratiquement terminés. Il reste à poser la clôture au-dessus du mur, côté route Nationale.

AIRE DE JEUX

Afin d'aménager un deuxième espace de jeux fermé à destination des 0 à 3 ans, attendant à l'aire de jeux actuelle, et de remplacer le portique balançoire, un devis d'un montant de 25 356 € TTC soit de 21 130 € HT a été retenu.

Pour le financer, nous avons sollicité une subvention du

Conseil Départemental dans le cadre de l'enveloppe complémentaire exceptionnelle du Fonds Cantal Solidaire. Celui-ci nous a accordé 30 % du montant HT soit 6 339 €.

Les travaux seront réalisés courant du 1^{er} semestre, en fonction de la disponibilité des matériaux.

CUISINE SCOLAIRE

Des aménagements ont dû être apportés pour un coût total de 5 116 €.

Un nouveau four électrique a été acheté en remplacement de l'ancien qui était en fin de vie et en complément de celui existant à chaleur tournante.

Afin d'améliorer les conditions de travail du personnel, des étagères en inox, une douchette pour nettoyer les plats ainsi qu'une rehausse du lave-vaisselle ont été installées.



CADRE DE VIE



En plus des décorations de Noël, 3 000 € d'investissement en 2021, qui s'étofferont au fil des années, nous essayons d'égayer le bourg et de le rendre ainsi plus agréable à vivre et plus attractif.

C'est ainsi que nous avons disposé, pour un coût de 2 700 €, quelques pots de fleurs géants et une table de pique-nique à proximité des commerces. Là encore, ces aménagements sont amenés à s'étaler dans la commune.

Trois distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines ainsi que deux poubelles pour les déposer ont été installés.

DIVERS

Afin de répondre aux besoins de la classe de Petites et Moyennes Section de Madame Dagorn, des lits superposés supplémentaires et des bancs ont été achetés pour une valeur de 1 820 €.

Des travaux de remise en état des appartements communaux situés dans l'ancien presbytère et au-dessus de La Poste sont en cours et en grande partie réalisés par les agents communaux.

Au niveau de La Poste, nous avons déjà changé les 3 velux (4 020 € TTC) et nous allons remplacer toutes les portes (Devis de 10 153 € TTC), auxquelles s'ajoute celle de l'entrée du bureau (environ 9 000 € TTC avec l'ensemble de la baie).

Au niveau du cimetière, un panneau d'affichage a été installé afin d'y faire paraître diverses informations utiles ou obligatoires. Toujours pour le cimetière, une commission d'élus travaille sur divers aménagements dont la réfection urgente du mur situé du côté du terrain de foot et l'agencement du columbarium et son éventuelle extension.

La stèle du monument aux morts qui avait subi les ravages du temps et était devenue presque illisible a été entièrement restaurée.



POUR NOTRE SÉCURITÉ

- En attendant de refaire entièrement le revêtement de la rue en cette année 2022, un busage du haut du Chemin de la Rivière a été réalisé afin d'élargir la voie et ainsi permettre aux véhicules de se croiser en toute sécurité. Pour les mêmes raisons, un fossé du chemin de Lasfargues a lui aussi été busé.



- Afin de faciliter l'entrée et la sortie des véhicules qui empruntent le chemin du Cros, la commune va en élargir l'accès et couper un arbre qui cache la visibilité.

Sur sa demande, Orange va décaler un poteau téléphonique.

- Plusieurs lampadaires ont été installés :
 - deux en bas du chemin du Tremble,
 - un face à l'arrêt de bus de la Capelotte.

Un quatrième devrait l'être rapidement en haut du chemin de la rivière, en bordure de la Nationale.

- Un miroir a été placé en face du Chemin du Puech afin de permettre aux véhicules sortant une meilleure visibilité.
- Un marquage au sol permettant de mieux délimiter la chaussée a été réalisé Rue Jean Delort.
- Un grillage de protection a été posé tout autour du toit de la Capelotte afin de prévenir une chute de lauzes.



VOIRIE



Des travaux de voirie sont régulièrement nécessaires sur certaines voies communales.

En cette année 2021, ils se sont portés essentiellement sur le Chemin du Puech pour un coût de 12 760 € HT et le bas du Chemin de Vernoye pour un coût de 4 710 € HT et ont été confiés à l'entreprise COLAS.

Pour les spécialistes, ces travaux incluent un dérasement et un balayage de la surface, un reprofilage en grave émulsion et pour finir, la réalisation d'un revêtement Bicouches à émulsion de bitume 69 %.

Afin de réparer des portions de chaussée qui ont subi des dégradations, il a été utilisé du « point à temps », technique qui consiste à répandre une émulsion de bitume et de gravillons, en particulier sur le bas du chemin de Lalande et sur l'entrée du petit parking situé derrière le foyer.

Le coût total de ces travaux s'élève à 28 164 € TTC.

ENVIRONNEMENT DURABLE

L'année scolaire dernière, la municipalité, dans le cadre de son programme sur le développement durable, a mis en place en collaboration avec l'équipe enseignante sous le couvert de la DASEN (voir article dans le « Sansac'Quoi ») un jardin pédagogique avec les principes de la permaculture, façonné par les élèves pour tous les sansacois.

Après un bilan fait avec les enfants et leurs enseignants (dont tous à l'unanimité ont aimé ce programme), l'équipe municipale a voté la continuité de ce projet ; petit exemple du bien fondé de cette co-construction le mot de la directrice de l'école Pauline Dabertrand : *« C'est avec un grand plaisir que nous avons participé au projet, en effet ce type d'exercice fait parti des nouveaux programmes. Les six classes ont été investies toute l'année. C'est une vraie réussite et en plus, les élèves ont pu manger une partie des récoltes à la cantine ! De ce fait c'est avec enthousiasme que nous continuons le projet cette année scolaire en collaboration avec la municipalité ».*

Déjà, dans un premier temps, les enfants de la maternelle ont planté des fraisiers dans le grand bac situé dans leur cour d'école et, en deuxième temps, en lieu et place du jardin (aux abords de l'école et du city parc), nous avons coconstruit avec les élèves une butte (permettant un meilleur drainage de l'eau et augmentant la surface cultivable). Ensuite, deux autres bacs sont installés, prêts à recevoir les petites mains de nos jardiniers ; pour finir, avec l'appui des agents techniques de la commune, trois grands bacs vont être installés per-



mettant la culture d'arbustes fruitiers (tels que groseilliers, framboisiers...).

Pour Monsieur Le Maire et son équipe, il est important de développer non seulement le « manger sain », de préserver notre environnement, mais aussi de « rétablir » ou de continuer le lien entre les enfants et la nature dans une société hyper-connectée.

Comme écrit dans un précédent article, chaque habitant peut prendre un RDV à la mairie (en laissant son nom et son numéro de téléphone) afin qu'un membre de la commission « environnement » l'accompagne dans la mise en place de ce type de jardin (très facile à entretenir).

Bien sûr, nos projets sur le développement durable ne

se cantonnent pas qu'au niveau de l'école mais bien au-delà. Nous vous informerons de chaque avancée et étape effectuées.

Autre exemple qui va se réaliser dans notre commune, mené dans un cadre privé, porté par La Ferme de Lalande, Anaïs et Romain, qui sont éleveurs bovins. Cet hiver, ils vont planter une haie avec les élèves de l'école de Sansac de Marmiesse à qui ils expliqueront le rôle de l'arbre au sein d'une exploitation agricole.

Pour eux, plus qu'un simple élément végétal, il est un élément paysagé, protecteur, bien faisant et nourricier.

« Nous sommes un couple d'agriculteurs soucieux du bien-être animal, de notre environnement et de la transmission de ces valeurs. Les arbres ont pour nous une importance capitale et grâce à ce projet, ils nous permettront de conforter le bien être de nos animaux, nos conditions de travail et la qualité paysagère et environnementale de notre ferme.

Nous sommes également gérant d'un magasin de produits fermiers, l'écho paysan, situé à Aurillac. Nous fournissons pour le magasin la viande de veau et de bœuf Salers de pure race. Nous sélectionnons personnellement et rigoureusement les produits vendus.

Nous respectons impérativement la saisonnalité de chaque produit et nous connaissons chacun des producteurs de notre magasin. Nous faisons quotidiennement beaucoup de pédagogie pour expliquer à nos clients les modes de production agricole, la saisonnalité, et comment améliorer leur alimentation.

Nous avons déjà organisé des événements pour recevoir du public sur notre ferme, car nous sommes convaincus de l'importance du partage, de la transparence et de la transmission des savoirs. C'est pourquoi, accueillir un projet de plantation d'arbres, réalisé par des enfants, serait pour nous une belle opportunité de leur transmettre nos connaissances et nos valeurs ».

Merci à l'association « des Enfants et Des Arbres » pour avoir initié ce projet.

Merci aussi à l'association Arbres et Paysages en Châtaigneraie pour leur soutien technique.



ACTIVITÉS SENIORS UNE REPRISE TOUTE EN DOUCEUR

Tout d'abord, tout commence par le traditionnel repas offert aux aînés de notre commune qui a dû être annulé en raison du contexte sanitaire de ce début d'année. En remplacement c'est 152 colis (un par foyer) qui ont été distribués, par les élus, aux personnes de plus de 70 ans résidant sur la commune. La pandémie n'en finit décidément plus de détricoter les liens sociaux. Ce rendez-vous très prisé des seniors subira-t-il le même sort cette année ? L'évènement programmé le 5 février 2022 risque d'être reporté ou annulé pour garantir la sécurité de tous. A l'heure où ces quelques lignes sont écrites, la municipalité n'a pas encore pris de décision. Nous vous remercions de votre compréhension et prenez soin de vous et de vos proches en cette période de fête.

Malgré tout, quelques actions ont pu être menées. En partenariat avec le Centre Socioculturel « A la Croisée des Autres » différents ateliers ont continué à voir le jour à la rentrée de septembre, notamment les cafés numériques les jeudis matin de 10h à 11h à la mairie depuis le 23 septembre 2021 et jusqu'à la fin juin 2022 (hors vacances scolaires). Ces ateliers s'adressent aux plus de 60 ans qui ont des questions sur le numérique, l'utilisation d'appareils (téléphone, tablette, ordinateur), les démarches administratives sur internet. Ainsi qu'un atelier informatique (cycle 2) qui a lieu les vendredis matin de 10h30 à 12h à la mairie depuis le 8 octobre 2021.



L'atelier cuisine, toujours aussi apprécié, est destiné à tous les passionnés de tambouille. Il a lieu le 1^{er} mercredi du mois à 18h à la mairie. Le but de cet atelier est d'échanger et de partager ses recettes et son savoir-faire dans un moment de convivialité.



Egalement en collaboration avec le CLIC et l'ARSEPT, un atelier « seniors au volant » a été mis en place. Il est destiné aux seniors et a pour objectif de maintenir votre mobilité en toute sécurité en mettant à jour vos connaissances sur le code de la route et les pratiques de conduite. A ce jour, 3 séances ont eu lieu.

Et enfin, l'ASED a proposé, le 7 décembre 2021, un atelier de prévention intitulé « la maison à jouer », jeu de plateau destiné aux seniors qui traite de la prévention (chutes...) et de l'aménagement du domicile afin d'éviter de se mettre en danger.

Nous vous rappelons que le Centre Socioculturel propose toujours son service « d'aide aux commissions » avec le portage de courses alimentaires à votre domicile le mardi matin et l'accompagnement en minibus au supermarché le vendredi matin (contact : 04 71 46 83 00).

Les membres du C.C.A.S. et de la Commission Action Sociale

QU'EST-CE QUE LE C.C.A.S. ?

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement administratif public organisé de la façon suivante :

- **Un président** : le maire de la commune.
- **Un conseil d'administration** : composé de conseillers municipaux et de personnes nommées par le maire compétentes dans le domaine de l'action sociale.

Il intervient auprès de tous les publics rencontrant des difficultés sociales notamment auprès des plus démunis. Il s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées. Généralement, les demandes sont transmi-

ses via l'assistante sociale du conseil départemental, qui est présente 2 fois par mois en mairie.

Ses missions :

- **Aides à la vie quotidienne** (aide alimentaire, aide à l'énergie, aide à la facture d'eau...)
- **Demande de logement social**
- **Aide à la scolarité (restauration)**
- **Aide au permis de conduire**
- **Aide aux loisirs**

Sur notre commune, le CCAS intervient également à l'occasion des fêtes de fin d'année (repas des aînés, colis).

CENTRE SOCIOCULTUREL « A LA CROISÉE DES AUTRES »

En 2021, le centre socioculturel « A la Croisée des Autres » poursuit sa mission d'intérêt général au plus proche des habitants sur les 5 communes de son territoire.

Chaque fois que vous passez la porte du centre socioculturel, vous êtes accueilli, informé ou orienté vers nos professionnels ou d'autres professionnels afin de répondre au mieux aux besoins quotidiens des familles sur tous les champs de la vie sociale, de l'accès aux loisirs et aux vacances, des modes de garde, à la culture, de l'accès aux droits (santé, handicap, logement, famille...) du numérique, de la vie associative, de la lutte contre l'isolement...

2020 a marqué la dixième année d'existence de la structure. Nous avons fêté cet anniversaire en 2021. Aujourd'hui, toutes les actions proposées par le centre socioculturel sont accessibles à tous les habitants et nous déployons des activités sur toutes les communes pour les enfants, les adolescents, les familles et les seniors. En projet particulièrement pour 2022, concernant la petite enfance, le Nid'éveil est bien rempli et nous projetons l'ouverture de deux places supplémentaires pour septembre ; la mise en œuvre d'un jardin partagé sur St Paul des Landes, des « guinguettes » à Thèmes sur toutes les communes aux beaux jours, un séjour famille au zoo de Beauval, un séjour sénior...

L'équipe permanente du centre socioculturel compte à ce jour 16 personnels permanents dont 4 apprenties, accueille toute l'année des stagiaires dans tous les domaines (comptabilité, élèves de 3^e, BTS, CAP, BPJEPS...). Elle se complète avec trois agents mis à disposition partiellement par les collectivités d'Ytrac, de Sansac de Marmiesse et d'Ayrens, recrute chaque année une quarantaine d'animateurs vacataires BAFA et agents d'entretien qui viennent travailler pour les vacances.



LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Co-présidents : Christine ALRIC et Alain COURTINE (Ytrac)

Trésorière : Roselyne JULHE (Ytrac)

Trésorière adjointe : Gilbert MONTOURCY (Ytrac)

Secrétaire : Annabelle BALADUC (Ytrac)

Secrétaire adjointe : Aline ESPALIEU (St Paul)

AUTRES ADMINISTRATEURS

Christiane MATHIAS (Ayrens), Jeanine CAYROL (Ytrac), Sylvie ESCASSUT (Sansac), Cédric LALLE (Sansac), Annabelle MARLEIX (St Paul), Annie MAZET (Ytrac), Clarisse SALEZ (Ayrens), Odette VOLPILHAC (Lacapelle), Muriel SALAT (Ytrac), Anne-Marie MALGOUZOU (Ytrac)

REPRESENTANTS INSTITUTIONNELS

Mairie d'Ytrac : Mme GINEZ, Maire ou Mme LAVIGNE, adjointe

Mairie d'Ayrens : M. BONHOMMET, Maire ou Mme HEDON ou Mme BERCOT, adjointes

Mairie de St Paul des Landes : Mme BENITO, Maire ou Mme CHEVALIER, adjointe

Mairie de Lacapelle-Viescamp : Mme MONTEILLET, Maire ou Mme GAGNAIRE, adjointe

Mairie de Sansac de Marmiesse : M. BAISSAC, Maire ou Mme BASTID, adjointe

CAF du Cantal : Mme SERONIE

DIRECTRICE : Marilyne BERGAUD

CONTACT

Centre socioculturel "A la Croisée des Autres"
3 rue Pierre de Coubertin - 15130 Ytrac
04 71 46 83 00

Site : centresocioculturelytrac.fr/facebook/

Mail : accueil@csalacroiseedesautres.fr



**L'effectif de l'école pour l'année 2021-2022
est de 112 élèves répartis en 6 classes.**

• Mme DAGORN	20 élèves	8 PS	12 MS
• Mme LAFEUILLE	20 élèves	5 MS	15 GS
• Mme OLIVIER	18 élèves	11 CP	7 CE1
• Mme COURBEBASSE	21 élèves	6 CE1	15 CE2
• Mme RIVIERE	18 élèves	18 CM1	
• Mme SOBELLA	15 élèves	5 CM1	10 CM2

2021, UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA COVID

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2020, un protocole sanitaire strict est appliqué : celui-ci prévoit plusieurs mesures dont le port du masque pour tous les élèves des classes des écoles élémentaires et le respect des gestes barrières. Les enfants sont bien habitués à ces contraintes et les respectent.

Une nouvelle étape a été franchie à la rentrée des vacances de Toussaint, où un nouveau protocole intègre les évolutions rendues nécessaire par une augmentation de la circulation du virus. Le principe demeure un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire.

Un nouveau protocole de février 2021 instaure une limitation plus stricte du brassage des élèves particulièrement au niveau de la restauration scolaire : *« Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble en maintenant une distanciation d'au moins deux mètres avec ceux des autres classes. »*

Pour ce faire les élèves des classes élémentaires ont été installés dans le foyer, les élèves des clas-

ses de maternelle déjeunant toujours dans l'espace habituel de la cantine.

De plus, les vacances de printemps ont débuté une semaine plus tôt que prévu, soit du mardi 6 avril au vendredi 23 avril 2021. Une permanence pour l'accueil des enfants du personnel soignant a été instaurée la première semaine.

A la rentrée de septembre 2021, tout est redevenu presque normal et heureuse surprise, suppression du port du masque pour les enfants depuis le 4 octobre. Quel plaisir de revoir les sourires sur les visages !

Malheureusement la trêve a été de courte durée, depuis le lundi 8 novembre, le port du masque est de nouveau obligatoire en classe pour les classes élémentaires.

Comme on peut le constater, la COVID a tout de même bien perturbé l'année scolaire passée, d'autant que de nombreuses manifestations ont dû être annulées, particulièrement le voyage des élèves de CM1 et CM2 à l'île d'Oléron.



ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

L'organisation de l'accueil de loisirs périscolaires n'a pas été trop perturbée par le virus.

La plupart de intervenants, tant pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) que pour l'ALP (Activités de Loisirs Périscolaires) ont pu maintenir leurs prestations à l'exception des bénévoles encadrant l'activité « Lire et Faire lire ».



A la rentrée 2021, plusieurs nouvelles prestations sont proposées, à savoir :

- « Lire et Faire lire » a repris sous l'égide de 3 personnes bénévoles permettant d'accueillir toutes les classes d'âges
- Initiation au GOLF avec un animateur du golf de Sansac
- Atelier danse pour les GS et CP
- Initiation au Foot à compter du 2^e semestre

Sont maintenues les activités :

- Jeux et Figurines
- Arts plastiques
- Atelier Percussions
- Activités diverses avec le centre socio-culturel le mercredi matin
- Atelier décoratif le mercredi matin

Paulette LAUBIE

Paulette LAUBIE est née à Aurillac en 1948 où elle a passé toute sa jeunesse. Elle a fréquenté l'école du vieux Belbex et fait ses études secondaires à Aurillac. Ses parents faisaient partie des tout premiers bâtisseurs au quartier de Belbex.

Elle se souvient des nombreuses marches à pied pour aller à l'école, par tous les temps. Il fallait parfois faire preuve de courage, de ténacité. Une face de son caractère qui ne la quittera jamais.

Cependant, son père participe à l'organisation du premier ramassage scolaire en lien avec la municipalité d'Aurillac. Plus tard, il sera également à l'initiative du club du 3^e âge de Belbex. C'est là que Paulette a dû puiser cette disponibilité pour les autres qu'elle mettra au service de notre commune plus tard.

Sa carrière commence comme animatrice au centre de Hautevaurs, puis se poursuit comme employée administrative à l'hôpital d'Aurillac. Mais dès 1969 elle rentre à la Banque Populaire où elle restera près de 40 ans. Elle fut à l'initiative de la création des agences de Marmiers et d'Arpajon.

Mariée en 1970, maman de 2 filles, Paulette et son mari font bâtir à Sansac en 1974, précisément au Bessou, où elle réside toujours.

En 1980, se crée « L'Athlétic club sansacois » qui a pour objectif de favoriser le sport, notamment la natation, le ski de fond et le cyclotourisme. C'est alors qu'on la sollicite pour s'occuper de la gymnastique volontaire. En 1995, tout cela sera repris sous l'entité de « Familles rurales », une association dont elle sera la trésorière. Pour info, c'est Sansac'rifis qui prendra la suite en l'an 2000.

En décembre 2000, M. Yves Debord la sollicitera pour rejoindre l'équipe municipale qui sera élue au mois de mars 2001. Le nouveau maire sera alors... Georges Juillard. Ce dernier ira plus loin en lui proposant le poste d'adjointe en charge des associations, du foyer, des affaires scolaires, du centre de loisirs et du personnel rattaché.

Alors Paulette va travailler sans relâche, une réunion de travail était programmée tous les mardis pour faire le point sur les projets à réaliser. Parmi ses actions en tant qu'élue, on retiendra le renouvellement du mobilier scolaire, la réhabilitation des salles de classe, la mise en place des obligations légales touchant à la sécurité incendie et agression, la sensibilisation pour l'anti gaspillage à la cantine...



De ces 19 ans passés au service de sa commune, Paulette en garde de nombreux souvenirs avec les repas de Noël, les premiers repas bio, les repas d'Halloween, tout cela préparé avec le personnel communal féminin. Il y a également les nettoyages de printemps avec l'aide des associations et des élus. La journée récupération des ferrailles, les décors de Noël, les vide-greniers. Et tant d'autres actions qui l'amènent à de nombreuses relations humaines qu'elle n'est pas prête d'oublier.

Malgré son caractère bien trempé, on se souvient tous de cette élue omniprésente, qui arpente sans cesse le centre de notre bourg et qui a fait de sa fonction municipale un véritable métier au service des administrés.

Paulette nous citera cette phrase « être adjointe est une vraie profession aux services des administrés et de la commune ».

Aujourd'hui, Paulette profite de sa retraite qu'elle voue à sa famille, mais aussi bien sûr, à la gym et à la randonnée.

CHAMP LIBRE À TRAVERS LE CANTAL ET À ...SANSAC

Avec les circonstances sanitaires que nous subissons, Eclat, organisateur du théâtre de rue d'Aurillac, a reparti sur les communes volontaires ses spectacles sous l'entité « Champ Libre ».

A Sansac, la municipalité a fait le choix de défendre la culture et de proposer aux sansacois deux spectacles, « Dans la Forêt » et « De la Mort qui Rue » d'Adèle Zouane et Jaime Chao.

De la Mort qui Rue

Les jeunes auteurs et acteurs annoncent la couleur : « On n'aura droit qu'à une seule mort, chacun la sienne, alors autant commencer à s'y entraîner tout de suite, non ? »

Oui, mais ensemble. Car, c'est bien pour un entraînement collectif qu'Adèle Zouane emmène son public. Un échange qui plaît aux 120 personnes présentes. A chacun de choisir de vouloir mourir de bravoure, d'amour ou... de rire ! Ce qui est sûr, c'est qu'on ne se prépare pas pour rien ! »

Et comme dirait Coluche « Autant mourir de son vivant ».

Dans la forêt

Ce dernier, proposé par Massimo Furlan, a permis aux spectateurs de sortir des lieux habituels de représentations et d'aller à la rencontre de la forêt, en pleine nuit, dans le noir le plus complet.

Par petits groupes, un par soir, ces spectateurs, pardon, ces acteurs principaux qu'ils sont devenus, se sont ainsi mis à déambuler dans cet espace encore sauvage, à la queue leu leu et à une certaine distance les uns des autres.

Vu de loin, cette forêt reste abstraite et liée à nos imaginaires mais quand on y pénètre et qu'on la traverse dans un silence monacal, elle peut vous glacer le sang. Nous n'y voyons rien mais nous ressentons que nous sommes observés par les animaux dont nous percevons parfois le bruissement des ailes ou les hululements de certains. Ils sont chez eux et nous sommes des intrus. Même les arbres nous le rappellent en mettant leurs racines ou leurs branches en travers de notre chemin.

Mais si nous prenons le temps d'habiter ces lieux, de les écouter, d'en humer les odeurs, de les découvrir à travers le simple toucher de nos pieds, alors nous nous laissons englober par cet habitat qui devient de moins en moins hostile.

Chacun laisse agir son imaginaire et certains vous diront, au bout de sept kilomètres de marche, qu'ils ont entendu la faune et la flore discuter entre elles, chuchoter le vent, et ont même aperçu des étoiles les saluer en leur faisant un clin d'œil à travers la canopée...

Ce qui est sûr, c'est que cette expérience unique aura marqué les esprits de tous ceux qui se sont laissés tenter.



MARCHÉS DE PAYS : C'ÉTAIT SI BIEN PARTI !

La municipalité de Sansac a décidé de proposer cette année un premier marché de pays. Pour cela elle s'est appuyée sur quelques associations volontaires.

En ce samedi 19 juin tout était prêt pour une fête grandiose. Dès l'après midi, l'association « Sansac'Ados » proposait un concours de pétanque auquel participaient de nombreux concurrents. En parallèle, « Sansac Gym » emmenait les marcheurs pour une randonnée découverte sur les sentiers de la commune.

Malgré les circonstances sanitaires imposant un protocole drastique, plus de vingt chalands étaient attendus et, après plusieurs mois de disette, on ne pouvait qu'espérer qu'il y aurait foule pour cette manifestation.

Mais voilà c'était sans compter avec les caprices de la météo. A peine a-t-on eu le temps de s'installer, qu'un orage a obligé tout le monde à plier bagage ! La soirée s'est poursuivie en désordre à l'intérieur du foyer et, pour tous ceux qui étaient restés, avec l'envie de sauver l'ambiance. La fanfare venue animer la soirée a mis tout son cœur et son souffle pour offrir un super moment de musique.

Il en reste malgré tout un gout amer. Refusant la défaite, il a été programmé une nouvelle date. Mais cette fois-ci, ce sont les restrictions sanitaires qui nous ont fait renoncer définitivement pour cette année.

Mais la guerre n'est pas perdue et l'an prochain, l'organisation sera inter-associative. Si la covid laisse la place libre et si le soleil s'invite, alors cela pourrait être une très, très belle fête comme on les aime. Nous en avons tant besoin.



L'ENSEMBLE VOIX LIBRE EN CONCERT AU FOYER

Après une interruption en 2020 due à la crise sanitaire, l'ensemble vocal Voix Libres a pu à nouveau se produire devant le public sansacois mais cette fois-ci au foyer d'animation.

Comme les autres fois, la cinquantaine de choristes a proposé une prestation de grande qualité, toujours sous la baguette du chef de chœur Gérard Delbos et accompagnée au piano par Cathy Florence.

Les 90 personnes présentes ont pu prolonger cette soirée en toute convivialité autour d'une collation et de quelques notes supplémentaires.



DÉCORATIONS DE NOËL



Décembre arrivant à grands pas avec ses journées courtes et sombres qui annoncent aussi l'approche des fêtes et l'atmosphère magique de Noël, les employés municipaux se sont affairés dès la fin novembre afin que la place des commerces revête ses habits de lumières.

En plus du partage et des retrouvailles, Noël est l'occasion de faire rêver les enfants et même les grands.

Du coup, de nouvelles décorations sont apparues, dont un cône lumineux qui tient compagnie à l'étoile, des guirlandes dans les arbres, bleues et blanches, et un rideau sur la façade de l'église. Le sapin s'est orné d'une belle guirlande.

Une boîte aux lettres pour le père Noël a été installée sous le porche de l'école par l'APE, et des bonhommes de neige ont fait leur apparition. Les boules fabriquées par les enfants de l'école forment une farandole entre les arbres pendant que d'autres décorent les petits sapins blancs.

DES EXPOSITIONS EN MAIRIE

Actuellement 2 artistes exposent leurs œuvres en mairie.

Isabelle Boisset-Goubert, un peintre qui est très prolifique au regard du nombre de tableaux exposés. Une preuve de sa passion pour cet art qui lui est tombé dans ses mains un peu par hasard et qui lui a permis de se révéler. Chacune de ses œuvres peut surprendre et interroger. Dans tous les cas, elles invitent l'imaginaire du visiteur à galvauder à travers ses peintures abstraites hautes en couleur.

André Delrieu est un autre passionné mais de ferronnerie. Ancien taulier, il profite de sa retraite et de son savoir faire pour élaborer de superbes sculptures au gré de son imagination. Là une guitare, là un taureau, ou même encore, un marcheur sur le chemin de St-Jacques de Compostelle. Certaines étant plus vivantes que nature !

Le vernissage de ses expositions a eu lieu le 15 octobre en présence de nombreux invités. A noter que les expositions sont visibles gratuitement aux heures d'ouverture de la mairie jusqu'au 30 avril 2022.



RELAIS PETITE ENFANCE « LES P'TITS LOU »

De nombreux changements



Nos "P'tits Lou" en ont vu de toutes les couleurs cette année au regard des nombreux bouleversements qui sont intervenus au sein de leur relais.

Coté animations...

2021 aura été une année très perturbée avec toutes les restrictions sanitaires, obligeant nos bouts de chou et les adultes accompagnants à s'armer de patience. Entre deux confinements, les animations ont repris avec les nombreux protocoles d'usage mis en place par l'animatrice. Durant tout le premier semestre nous avons dû limiter le nombre de personnes présentes aux seules professionnelles. Exit les parents ! Dès le mois de septembre, nous avons pu élargir le nombre d'usager et donc accueillir de nouveau quelques parents. Nous avons dû revoir le planning et, en accord avec les assistantes maternelles, nous avons décalé la halte-jeu du mardi au lundi. Quant à la fête de Noël, elle a eu lieu, mais dispatchée dans chacune des 3 communes principales pour éviter le mélange des personnes.

C'est ainsi que nous avons gardé un minimum de vie au Relais. Pour autant, l'objectif de la sensibilisation des tout-petits a forcément peiné dans sa réalisation. Quant-aux assistantes maternelles dont c'est souvent



Sortie à la ferme pédagogique de Omps.

le seul moment d'évasion, elles ont pu trouver le temps long...

Coté administratif...

Confrontées à des complications de présence(s) ou d'absence(s) des enfants qu'elles gardent, les professionnelles ont grandement sollicité l'animatrice. Et les parents en ont fait de même. Audrey a vu le nombre de ses rendez-vous exploser cette année et notamment les rendez-vous téléphoniques lorsqu'elle était en télétravail. Nous avons gardé le relais toujours fonctionnel et nous avons bien fait au regard de cet état de fait.

Côté finances...

Le budget du relais est sain avec un fonds de roulement suffisant. Pour autant nous avons dû jouer au Père Noël et acheter de nombreux jouets et autres matériels ludo-éducatifs. D'une part, depuis 14 ans que le relais existe, nombre d'entre eux arrivaient en fin de vie et il fallait les remplacer. Par ailleurs, on devait en fournir à chacun des lieux d'animations pour ne pas avoir à les mélanger, cela faisant parti du protocole sanitaire.

L'association gestionnaire...

Lors du Conseil d'administration du 8 décembre, un nouveau bureau a été voté avec notamment un changement de présidence que j'assumais depuis plus de 12 ans. C'est donc une nouvelle vie qui commence pour nos petits Lou, pour autant que madame Covid nous rende un peu de liberté.

Alors, bon vent à nos p'tits Lou pour 2022 !



Sortie au Puech des Quilhes.

LE NOUVEAU BUREAU

Présidente : Simone FAURE

Vice-Président : Daniel DOLY

Trésorier : Michaël BASTARD

Trésorière adjointe : Eliane TOURLAND

Secrétaire : Nathalie DELSUC

Secrétaire adjointe : Laura VERDIER

Pour contacter le relais : Mairie d'Ytrac, 4, avenue de la République 15130 YTRAC

Tél. : 06 73 54 59 40

Mail : rpelesptitslou@gmail.com

UNE AVENTURE TELLEMENT IMPROBABLE...



Lorsque vous êtes collégiens et que le directeur d'établissement vous fait appeler dans la cour, vous perdez forcément de votre superbe...

Mais quand c'est pour vous annoncer que vous avez été choisis pour aller à Paris, la surprise est de taille !

C'est l'aventure qui est arrivée à Léo MARTINET, Lylou CAVANIÉ, et Théo DAGIRAL, trois de nos jeunes sansacois, retenus parmi les six devant représenter le Cantal aux « jeux des jeunes ». Parmi leurs accompagnateurs, David GAUZIN, bien connu des footballeurs sansacois puisqu'il est l'entraîneur de l'équipe 1. Et ce petit regret que Serge TIRAVY, qui les a choisis, ne soit pas partant avec eux à cause de la maladie.

Ce projet initié par le Comité National Olympique et Sport Français (CNOSF) à l'approche des Jeux Olympiques de 2024, avait pour but de réunir, dans les installations de l'INSEP, 540 adolescents venus de tous les départements pour participer à différentes



activités sportives et extra-sportives et initier ainsi les jeunes à la pratique de l'activité physique.

Le 15 octobre donc, ils ont dû se lever un peu plus tôt que d'habitude pour prendre l'avion pour Paris. Déjà un événement pour deux d'entre eux pour qui c'était le baptême de l'air. Cette première journée fut consacrée à la visite des principaux monuments parisiens avec cette première impression d'immensité... Découverte aussi du métro, du tramway... Parmi les « monuments », notre président Emanuel MACRON, sortant en cortège officiel de l'Élysée n'était pas le moindre !

Après une nuit à l'hôtel, très, très grand, où ils étaient tous réunis, la journée du 16 octobre était consacrée aux épreuves dans les installations de l'INSEP, gigantesques...

La deuxième nuit à l'hôtel fût plus courte et plus mouvementée... évidemment ! La dernière journée à l'INSEP, quant à elle, fut consacrée bien sûr à la fin des épreuves mais aussi à la remise de cadeaux et d'une médaille à chacun des enfants par des sportifs de haut niveau. Ce fut surtout un moment de rencontres et notamment avec Maxine EOUZAN, championne de Natation et surtout gagnante du dernier Koh-lanta.

Le retour en train le soir même fût un peu long, si long que nos jeunes eurent le temps de revivre en rêve, une aventure qui les a marqués pour longtemps.



MARIE LABRUNIE PREND SA RETRAITE



Après avoir travaillé de près ou de loin dans la restauration de 1978 à 2006, d'Arpajon à Ally, en passant par Crandelles et Ytrac, Marie LABRUNIE est arrivée à Sansac en 2006, suite à un drame personnel.

Elle a dû s'adapter et de septembre 2006 jusqu'en septembre 2008, elle a pu profiter d'un contrat aidé, alors appelé Contrat d'Avenir, et travailler ainsi comme employée communale.

A la demande de Paulette LAUBIE, alors adjointe à l'éducation, qui estimait à juste titre qu'il fallait plus de personnel pour accomplir toutes les nombreuses tâches nécessaires à la bonne marche d'une école et sur proposition de Georges JUILLARD, Maire, elle est passée stagiaire en tant qu'adjointe technique à compter de septembre 2008 et a été titularisée en septembre 2009.

Elle a alors accompli, en compagnie de ses collègues, de nombreuses tâches au service de nos enfants, acceptant même de passer le BAFA à plus de 50 ans, ce qui n'est pas une mince affaire. Heureusement, tous les jeunes présents à ses côtés lors de ses stages l'ont très bien intégrée, l'aidant ainsi à obtenir ce brevet d'aptitude haut la main.

Ses qualités reconnues de cuisinière l'ont tout naturellement rapproché de la cantine où elle a pu s'exercer et profiter des compétences de Chantal PRADEYROL jusqu'à son propre départ en retraite, le 31 juillet 2015.

Elle est alors devenue Cantinière en chef et durant plus de 5 ans, a participé activement à la vie de cette cantine. Elle a épluché, découpé, émincé, mijoté, déglacé afin de servir aux nombreux enfants qui se sont succédés des menus équilibrés.

Elle a assuré avec sérieux cette tâche ô combien importante pour les enfants jusqu'à ce qu'une épaupe récalcitrante l'oblige à y mettre un terme.

En parallèle, elle a été la gardienne des clefs du foyer les week-ends et chacun savait que si tout n'était pas parfait lors de l'état des lieux final, il n'avait plus qu'à prendre son courage à 2 mains, et se remettre à l'ouvrage pour tout ranger et tout nettoyer.

Et voilà qu'en cette fin octobre 2021, l'heure de la retraite a sonné pour Marie.

Après cette vie bien remplie, il ne lui reste qu'à écrire la suite, une suite riche en tout ce qu'elle a envie d'y rajouter...

Bonne retraite Marie !

UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Après de nombreuses années passées au service des sansacois, Claudie CROZAT va faire valoir ses droits à la retraite en cette fin du 1^{er} trimestre 2022.

Pour la remplacer, nous avons le plaisir d'accueillir Madame Anne MILLET à compter du 1^{er} janvier. Nous vous la présenterons lors d'une prochaine parution.

Cette période de travail en commun leur permettra d'œuvrer en étroite collaboration afin d'assurer la continuité des dossiers en cours et permettra à Anne de bien comprendre le fonctionnement de notre collectivité.



NOS SÉNATEURS NOUS RENDENT VISITE...

Nous avons eu cette année la chance de recevoir à Sansac les 2 sénateurs du cantal. Considérés comme étant les traits d'union entre élus de proximité et les hautes instances de notre pays, ils avaient beaucoup à nous apporter et nous beaucoup de questions à leur poser.



Ce fut d'abord Monsieur Bernard DELCROS que nous avons reçu lors d'une séance du conseil municipal. Etant Vice-Président à la commission des finances au sénat, il nous fit le bilan des nombreuses subventions auxquelles la commune pourrait prétendre pour ses investissements.

Quelques semaines plus tard, c'est Monsieur Stéphane SAUTAREL qui vint nous rendre visite. A la mairie, la discussion permettait de faire un état des lieux de notre commune et de présenter nos projets. Puis une visite des installations municipales clôturait la rencontre.

Ces visites, très enrichissantes, nous apportent ce soutien qui quelques fois nous fait défaut et qui est essentiel pour les élus territoriaux que nous sommes.

Dans le même esprit, Monsieur Wahid FERCHICHE, Secrétaire Général de la Préfecture et sous-Préfet de l'arrondissement d'Aurillac, viendra, à notre demande, nous rencontrer courant février pour découvrir notre commune, nos équipements municipaux et soutenir nos projets.

RENCONTRES DE QUARTIER



Durant notre campagne électorale, nous avons annoncé que nous irions auprès des sansacois afin d'être au plus près de leurs préoccupations. Mais, avec la pandémie, cela a tardé un peu...

En cette fin d'année, nous avons profité du relâchement sanitaire et avons rencontré dans un premier temps les habitants du quartier des Bessades, puis ceux de la Vidalie.

Nous avons écouté et bien enregistré leurs demandes et, bien sûr, nous en tiendrons compte et aurons à cœur d'y répondre au mieux et rapidement si possible même, si pour certaines, il faudra patienter un peu.

Pour les deux quartiers, il y a des soucis de positionnement de certains containers à poubelles qui entraînent des dépôts de déchets multiples et non justifiés auprès des points d'apports volontaires. Une expérience est en cours aux Bessades et, en fonction des résultats après 3 mois, sera maintenue, voire étendue à La Vidalie, après une nouvelle discussion avec ses habitants, si les conclusions sont positives.

Des problèmes de sécurité seront pris en compte

avec, suivant les quartiers, l'aménagement de carrefours, la création de nouveaux « Stop », des nouvelles limitations de vitesse, la pose de barrières en chicane pour éviter que des enfants ne puissent rentrer à pleine vitesse sur des voies fréquentées par les voitures, la sécurisation de trottoirs ou encore le comblement d'un fossé.

Des caniveaux dégradés et des portions de rues en mauvais état vont être arrangés et des lieux de convivialités existants, terrain de pétanque ou espace central protégé, vont être réaménagés.

De prochaines rencontres de quartier seront programmées en cette année 2022. Elles seront liées à l'actualité ou à une urgence apparente.





Les ados organisent leur concours.



Des percussions au RPE.



Les futurs champions de Golf...



... et les futurs champions cy



Tir de mines sur la RN122.



Un marché de N



A la recherche des insectes.



La coupe du monde de football est sansacoise !



A la conquête des monts du Cantal.



Cyclistes !



Un concert en live.



Noël réussi.



En direct avec le Père Noël.



Magie de Noël à Sansac.

La vie de la commune en 2021



La CABA au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2021.

Eau

- 687 abonnés*
- 56 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs et/ou de module radio pour la relève à distance)

Assainissement

- 557 abonnés au réseau collectif*
- 79 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC)*
- 1 dossier instruit pour des systèmes d'ANC

*données à octobre 2021

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

Environnement

- 3 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) dans le bourg, au terrain de sport et aux Bessades
- 2 colonnes pour la collecte des textiles près du centre commercial
- 11 nouveaux participants, à octobre 2021, à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- 15 animations « tri sélectif » réalisées en maternelle et primaire par le pôle Animation du service Environnement

Accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers.

Une question sur le tri www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

Transports

- Desserte par la ligne D et E (régulière ou en Transport A la Demande), ouverte à tous les usagers munis d'un titre de transport (titre simple, carnet de 10 titres, pass mensuel ou annuel).
- Carte sans contact : mise en service pour tous les titres de transports en janvier, à valider à chaque montée à bord d'un véhicule
- Tarification solidaire : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie

- 28 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune (à octobre 2021).
- 4 913 km parcourus en 2020 par le ramassage scolaire, pour 12 enfants bénéficiaires

Retrouvez toutes les infos sur le site www.stabus.fr ou en boutique Stabus – 3 avenue Gambetta à Aurillac – 04 71 48 53 00.

Urbanisme & Habitat

- 3 dossiers financés (3 000 €) dans le cadre de la dernière année de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH – rens. SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00)*
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur caba.fr

*entre le 31/10/2020 et le 01/11/2021

Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme

A partir du 1^{er} janvier 2022, la loi rend possible (mais non obligatoire) le dépôt d'une demande de permis de construire en ligne. La CABA va proposer à ses communes la mise en œuvre de ce nouveau service courant 2022. Les usagers pourront ainsi déposer leurs demandes par Internet, ou en Mairie comme actuellement.

Service Urbanisme : 3 places des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - serviceads@caba.fr - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www.caba.fr.

CONTACT CABA

Siège

3 Place des Carmes
04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement
(hors heures de bureau)
04 71 46 48 60

Site Web : www.caba.fr

Facebook : www.facebook.com/caba.official

Des mobilités pour tous



En 2022, le Pôle d'Echange Intermodal entrera en service ! Les travaux de finition seront réalisés au cours du 1^{er} trimestre, puis le PEI sera ouvert aux usagers. Afin de faciliter les déplacements et les échanges entre modes de transport, le PEI s'articule autour de 4 espaces : la gare SNCF, un parking gare, la gare routière autour de l'ancienne Halle et un parking-relais.

Ces espaces regrouperont de multiples services de mobilité : la navette centre-ville, les bus urbains et périurbains Trans'cab, les bus interurbains de la Région, les cars TER, les cars touristiques, des espaces de stationnement pour les voitures (158 places sur le parking gare et 198 places sur le parking-relais), des bornes de recharge pour les véhicules électriques, des boxes sécurisés pour le stationnement des vélos (32 places), des espaces d'attente, des sanitaires.

Pour les piétons et les cyclistes, une voie verte permettra de circuler en toute sécurité depuis le rond-point de Lescudilliers jusqu'à la gare SNCF. Elle entre ensuite en cohérence avec les itinéraires cyclables de la ville d'Aurillac.

Attention, une nouvelle voie de desserte est également créée pour l'accès des véhicules motorisés le long du PEI. Cette voirie à double sens constituera un nouvel axe d'entrée/sortie du centre-ville depuis le rond-point de Lescudilliers jusqu'à l'avenue Milhaud.



Votre desserte en transports en commun

Depuis Sansac-de-Marmiesse, vous pouvez voyager sur :

- **la ligne E** – Sansac – Le Bex – Crespiat – Aurillac, ouverte à tous les usagers munis d'un titre de transport. Elle propose 3 allers et 3 retours par jour en période scolaire. La commune compte 8 arrêts : La Capelotte, Maison Rouge, Ferme du Mas, Sansac Mairie, Saïemagne, Labattude, Route du Moulin, Barges.
- **la ligne DE** – Lacapelle Viescamp – Ytrac – Sansac – Le Bex – Crespiat – Aurillac, ouverte à tous les usagers munis d'un titre de transport. Elle propose 2 allers et 2 retours par jour en période de vacances scolaires et les samedis et accessible sur les arrêts La Capelotte, Maison Rouge, Ferme du Mas, Sansac Mairie, Saïemagne, Labattude, Route du Moulin, Barges.

Vous souhaitez vous rendre à Aurillac ? Vous pouvez partir de Sansac à 7h05, 8h05, 13h05 depuis l'arrêt Sansac Mairie et revenir d'Aurillac à 8h, 12h50, 17h45 ou 18h45 (pour connaître l'heure

exacte de passage, contacter les services de Stabus, consulter le site internet, télécharger l'application Mybus ou consulter l'info indiquée sur l'arrêt).

Plusieurs titres de transport sont disponibles : ticket dépannage en vente à bord du véhicule, titre simple, carnet de 10 titres, pass mensuel ou annuel en vente en boutique ou chez votre dépositaire. **Attention, le réseau passe à la carte sans contact en janvier, vous devrez valider votre titre à chaque montée à bord d'un véhicule.**

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de la tarification solidaire, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Mairie.

Votre employeur peut prendre en charge 50 % de votre abonnement, pensez à vous renseigner !

Retrouvez toutes les infos sur le site
www.stabus.fr

ou en boutique Stabus
3 avenue Gambetta à Aurillac
04 71 48 53 00.



Mot de M^{me} Beaudrey et de M. Morelle, Conseillers départementaux du Canton de Murs

Depuis notre élection le 27 Juin 2021 en tant que Conseillers départementaux, nous nous engageons pour le Canton de Murs avec détermination et enthousiasme.

Délégués à l'emploi, à l'insertion et au logement pour Dominique, à l'enseignement supérieur pour Florian, nous sommes un binôme soudé et efficace et travaillons avec conviction au sein de l'Assemblée départementale, au service des Cantaliens.

Présents sur le terrain et impliqués dans la vie locale, nous avons ainsi eu plaisir à participer à la remise des récompenses du Championnat du Cantal de cyclisme sur route le 4 septembre dernier, à l'invitation du Vélo Club Sansac Arpajon. Nous avons aussi échangé avec les associations de votre commune lors d'une réunion initiée par la municipalité il y a quelques semaines.

Comme nous l'avions proposé pendant notre campagne, nous organisons des permanences tournantes sur les 18 communes du canton, les premiers samedis de chaque mois. Ainsi le 4 décembre, nous étions présents à la mairie de Sansac-de-Marmiesse pour permettre aux Sansacoises et Sansacois de venir à notre rencontre pour aborder leurs projets personnels, professionnels, associatifs ou d'intérêt général.

Enfin, et comme nous nous y étions engagés, nous avons mis en place des réunions de travail et d'échanges avec les 18 maires du canton de Murs. Un moment privilégié et apprécié, pour être toujours au plus près des préoccupations de nos communes.

Disponibles et à votre écoute, vous pouvez compter sur notre engagement à vos côtés, au service de notre territoire.

Dominique Beaudrey

Florian Morelle

Tribune libre

Cette année 2021 se termine, elle aura été rythmée par la présence de la pandémie, et même si nous avons pu respirer un peu dû notamment à la vaccination.

Nous devons encore faire preuve de sagesse, et rester vigilants, en respectant les gestes barrières et accepter la vaccination, c'est à ce prix que nous pourrions vivre normalement.

Les conseils municipaux ont permis à chacun et chacune de prendre leurs marques, nous travaillons en étroite collaboration pour le bien de la commune.

Les travaux de la RN 122 ont bien avancé et le contournement de Sansac se précise.

La déviation conjuguée à l'ouverture de la zone commerciale de la Sablière auront un impact sur le com-

merce à Sansac.

Nous resterons vigilants car les commerces, l'école, les artisans participent à la vie de la commune.

Cette problématique doit être une priorité, qui aurait dû être anticipée.

Bien sûr nous appuierons toutes les idées qui pourront permettre aux commerces de pouvoir atténuer le manque à gagner.

Il va de soi que nous continuerons à travailler sur les travaux en cours et les réalisations futures pour notre commune dans un état d'esprit constructif.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2022.

Annick Vidal, Hervé Séguis

LE TISSU ASSOCIATIF SANSACOIS

A Sansac ce n'est pas moins de 17 associations qui œuvrent tout au long de l'année, à vous rendre la vie un peu plus heureuse.

C'est vrai que depuis quasiment 2 ans, ce n'est pas facile pour elles en raison du contexte sanitaire. Pour autant, certaines ont pu élaborer quelques manifestations.

Cette année nous mettons sous les feux de la rampe 2 nouvelles associations apportant de la variété dans l'offre d'animation sansacoise, **Jem'Pole Passion** et le **Golf**.

A travers elles, ce sont surtout des gens qui travaillent pour vous offrir ces moments de bonheur. Ce sont avant tout des bénévoles, des passionnés. Sans eux, notre commune serait bien triste. La municipalité s'engage à soutenir leurs projets. Et nous tous, qui en profitons, devons respecter ces personnes et leurs actions. Cultivons le « bien vivre ensemble » !

Bon courage à eux et bonne réussite.

A QUI S'ADRESSER ?

ACCA

Président :
Aurélien CARAGNAC
Tél. : 06 08 8180 87
aureliencaragnac@orange.fr

AMICALE SPORTIVE SANSACOISE

Président :
Stéphane FEYT
Tél. 06 87 10 41 53
stephane.feyt@wanadoo.fr

ANCIENS COMBATTANTS

Responsable pour
Sansac :
Antoine FOURCAT
Tél. 07 52 02 21 15

APE

Président :
Florian TAMAYO
Tél. 06 72 07 85 28
sansac.ape@gmail.fcom

ASSOCIATION DE GOLF

Président :
Jean PIGANIOL
Tél. 06 07 42 60 57
jean@piganiol.fr

DONNEURS DE SANG

Président :
Pierre MESTRIES
Tél. 06 31 86 78 10
pmestries@orange.fr

ENTRAIDE SANSACOISE

Président :
Claude ESCASSUT
Tél. 06 81 14 44 16
sansyclo@hotmail.fr

J2S SANSAC'ADOS

Président :
Olivier VERNIOL
Tél. 06 45 20 28 74
olivier.verniol@orange.fr

JEM'POLE PASSION

Président :
Daniel JOTTE
Tél. 07 71 00 38 49
jempolepassion@gmail.com

L'INCOMPRISE

lincomprise15@gmail.com

LOU GARAGNAS

Président :
Lionel JUBAN
Tél. 06 61 49 08 24
lionel.juban@orange.fr

RPE "LES PTITS LOU"

Présidente :
Simone FAURE
Tél. 06 89 40 35 36
laboissonnade@orange.fr

SANSAC GYM

Présidente :
Anne-Marie SOULAQUES
Tél. 06 49 47 65 55
amfs1970@laposte.net

SANSAC'RIFIS

Président :
Manu BONAL
Tél. 06 88 33 10 22
bonal.manu@orange.fr

SPORT CANIN 15

Président :
Maxime GENRIES
Tél. 06 80 11 59 78
maxysonfbt@hotmail.fr

VELO CLUB SANSAC ARPAJON

Président :
Michel LOURS
Tél. 06 74 82 94 43
lours.michel@neuf.fr

CANTAL PASSION

Président : Michel VIDAL
Tél. 04 71 64 69 64
vidal.mich@orange.fr

JEM'POLE PASSION : une nouvelle association sportive

Créée il n'y a guère plus d'un an, cette association de pole dance et de cerceau aérien se veut avant tout sportive, tant pour le corps que pour l'esprit.

Oh ! bien sûr, quand on parle de pole dance, on pense talons aiguilles et striptease. Mais là, il n'en est rien. Depuis près de 100 ans, on tente ici ou là, à travers le monde, d'en faire une discipline sportive. En France, il faudra attendre 2007 pour que la première école soit créée. Et ce n'est qu'en 2016 que la pole dance a été reconnue comme discipline sportive par la fédération Française de Danse (FFD). Aujourd'hui on estime les pratiquants à plus de 40 000.

Pour Emeline JOTTE, c'est un véritable mode de vie qu'elle entend partager avec d'autres. La pole permet de se muscler, mais elle a aussi un impact psychologique indéniable qui passe notamment par l'acceptation de son corps et la confiance en soi. A partir de là, n'importe qui peut pratiquer la pole dance, femmes ou hommes, petits ou grands, gros ou maigres, jeunes ou moins jeunes. On voit même de plus en plus de personnes malvoyantes ou malentendantes s'inscrire à la pole.

Emeline a créé son association en octobre 2020 et depuis voit le nombre de ses adhérents augmenter chaque jour et aujourd'hui elle entraîne une quaran-

taine de passionnés, des femmes, mais aussi des hommes... Elle propose 7 entraînements de 8 personnes par semaine en fonction des niveaux. A partir de 8 ans, on peut participer, mais il n'y a pas de cours spécifique pour les enfants qui doivent être toujours avec les adultes, question sécurité.

Mais, jusqu'à présent, elle entraîne dans son garage. Ce n'est pas le top, le plafond trop bas limite les performances. Alors, elle projette de se lancer dans une nouvelle aventure qui va consister à suspendre son travail d'enseignante, faire bâtir un bâtiment dédié et créer son école de pole dance. Quand on aime, on ne compte pas !

Et, à partir de là, elle peut voir plus loin. Viser les concours régionaux ou nationaux auxquels elle participe déjà personnellement avec une partenaire. Peut-être aussi assurer des spectacles ici ou là...

Une nouvelle association qui s'est déjà produite à 2 reprises au foyer de Sansac et dont on n'a pas fini d'entendre parler.



POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS

JEM'POLE PASSION

Emeline JOTTE

Tél. 07 71 00 38 49

jempolepassion@gmail.com

LE GOLF DE HAUTE AUVERGNE



On ne recense que trois golfs dans le Cantal, à Mauriac, à Vézac et à Sansac.

Sansac peut donc dire qu'il a la chance d'avoir un golf privé sur son territoire car peu de communes peuvent en revendiquer autant ! Ce dernier a vu le jour en 1991 mais n'a réellement ouvert qu'en 1997.

Le golf de Haute-Auvergne se déploie sur 105 hectares et vous dévoile tous ses secrets le long de ses 18 trous.

Il est souvent sélectionné pour l'organisation de compétitions car il fait parti des plus beaux, par son emplacement au cœur des monts d'Auvergne, mais également pour son accueil. Ainsi, chaque saison, des compétitions ont lieu tous les week-ends, et même plus... soit plus de 2000 compétiteurs par an. A noter que vous pouvez venir y assister en tant que spectateur.

A l'intérieur, un bar-restaurant, ouvert de la mi-mars au 31 octobre, offre le service de restauration à tous les pratiquants. A noter cependant qu'il accueille également tous ceux qui voudraient passer un moment de convivialité, même si on ne pratique pas le golf.

Une association sportive a vu le jour en 2018 et son pro-enseignant, Léo de Greef, intervient aussi lors des Temps d'Activités Périscolaires à l'école de Sansac.

Cette association sportive du golf de Haute Auvergne, présidée par M. Jean PIGANIOL, a pour objet, la pratique, l'encadrement, la compétition et, plus généralement, toute activité ayant pour finalité le développement et la découverte du golf auprès des joueurs débutants ou confirmés, dans le respect des règles de l'étiquette et des statuts de la FFGOLF à laquelle elle est affiliée.

Notre association sportive s'occupe de l'organisation des compétitions sportives du mois d'avril au mois de novembre sur le parcours de Sansac, mis à sa disposition par la Société d'exploitation du Golf de Haute Auvergne dirigée par M. Nicolas MATIÈRE. Cette année notre club comptait 288 licenciés.

Les compétitions ont lieu chaque week-end mais

certaines se déroulent en semaine, notamment les compétitions interclubs, les compétitions de la ligue AURA, les compétitions fédérales interrégionales, voire nationales.

La commission sportive de l'association sélectionne les équipes qui représentent le club dans les compétitions fédérales.

Notre association a mis en place depuis 2018 une école de Golf « jeunes » de Haute Auvergne qui a été labellisée par la Fédération Française de Golf dans le cadre d'une réforme ambitieuse pour les clubs et leurs écoles afin de proposer une pratique moderne, bien organisée et surtout motivante pour nos jeunes. Ces labels sont obtenus par les écoles après vérification du niveau de structuration, et de la qualité de l'accueil des enfants pendant les séances.

L'école accueille, pour l'année 2021-2022, 42 enfants regroupés en trois groupes : un groupe sportif, un groupe loisir et un groupe Baby Golf pour les enfants de 3 à 5 ans.

Chaque jeune doit pouvoir apprendre à aimer le golf dans un climat alliant sécurité, camaraderie et sportivité. Il doit permettre au jeune de progresser à son rythme en s'appropriant les valeurs véhiculées par le golf.

Le pro-enseignant Léo de Greef aidé par nos 5 diplômés ASBC (Assistant sportif bénévole de club) accueille les enfants les mercredis, les samedis et les dimanches de septembre à fin juin. Nous incitons les jeunes, dès que possible, à jouer sur le magnifique parcours de Haute Auvergne afin de les motiver à participer aux compétitions jeunes interclubs du Cantal et depuis cette année aux compétitions avec des clubs des départements voisins.

Le Pro-enseignant Léo de Greef propose toute l'année des cours de découverte pour les personnes qui souhaiteraient débiter cette pratique sportive, des cours de perfectionnement pour les joueurs aguerris, et assure l'entraînement des équipes hommes, dames, adultes et seniors qui représentent le club au niveau régional et inter-régional.

Ce sport est accessible pour tous et peut se pratiquer toute la vie sur tous les parcours du monde !!

Groupement YTRAC-SANSAC-ROANNES



La période de non-activité de janvier à juin 2021 a permis aux dirigeants sansacois de s'entretenir avec les clubs voisins de Roannes Saint-Mary, Ytrac Foot et l'Entente Ytrac Football Jeunes pour évoquer un regroupement des forces de chaque entité. Après plusieurs réunions, le bureau de l'A.S. SANSAC a donc décidé de participer à la création du nouveau groupement de football YSR, réunissant les 4 clubs.

Depuis plusieurs années, notre club qui gérait son école de foot jusqu'au U13, perdait beaucoup d'éléments, faute de proposer un projet d'équipe à 11 pour les jeunes « rouges et bleus », avec une répercussion sur l'effectif sénior. La mutualisation des moyens humains et matériels devenait donc une nécessité. La totalité des éducateurs en place décidait de continuer l'aventure au service du groupement, pour nos enfants de l'école de foot.

Les arrêts successifs de notre pratique, dûs aux

contraintes sanitaires, ont érodé un peu les effectifs de jeunes sansacois. 41 jeunes sont tout de même licenciés à l'A.S. SANSAC et disputent leurs divers championnats au sein du groupement YSR qui compte aujourd'hui 147 joueurs accompagnés par 10 éducateurs sansacois parmi les 27 qui composent le groupement.

Avec un cahier des charges pensé et établi pour que les 4 clubs se sentent impliqués et se retrouvent dans des valeurs simples, les premiers pas et la mise en route se sont bien déroulés mais demandent une tolérance que parents et enfants ont bien l'air d'avoir acceptée pour la réussite du projet à court terme et la solidité du club dans un futur proche.

Les ambitions restent mesurées dans un premier temps, afin que tous les acteurs prennent leurs marques, trouvent leur place au mieux pour pérenniser dans le temps cette nouvelle structure et en tirer le meilleur. L'appui et le soutien des 3 municipalités ont été accueillis avec reconnaissance de la part des 4 clubs. Une contractualisation a eu lieu au foyer de Sansac pour entériner cette nouvelle structure, avec des discours où la volonté de tous était unanime autour du bienfondé de ce projet et de la réussite souhaitée de celui-ci.

Nous rappelons que vos enfants peuvent venir s'initier à tout âge lors des entraînements pendant les créneaux ci-contre.

	Date de naissance	Jour entraînement	Horaires	Lieu	Equipe
U7	Nés en 2016 Nés en 2015	Mercredi Samedi	14h15-15h15 10h30-11h30	SANSAC ROANNES	5/18 4 équipes
U8 U9	Nés en 2014 Nés en 2013	Mercredi Vendredi	15h30-16h45 18h-19h	SANSAC SANSAC	10/27 4 équipes
U10 U11	Nés en 2012 Nés en 2011	Lundi Mercredi	18h-19h30 17h15-18h45	LE BEX LE BEX	13/20 2 équipes
U12 U13	Nés en 2010 Nés en 2009	Lundi Mercredi	18h-19h30 17h30-19h	LE BEX LE BEX	11/39 3 équipes
U14 U15	Nés en 2008 Nés en 2007	Mercredi Vendredi	15h-16h30 18h-19h30	LE BEX LE BEX	1/18 1 équipe
U16 U17 U18	Nés en 2006 Nés en 2005 Nés en 2004	Mercredi Vendredi	18h-19h30 18h-19h30	LE BEX LE BEX	1/25 1 équipe

Les U6-U7 pour l'entraînement Halloween.



Pour tous renseignements,
vous pouvez contacter

06 87 10 41 53

et consulter les informations

sur

<https://www.facebook.com/YtracSansacRoannes>.

La première manifestation collective à Noël a malheureusement été annulée. Chaque enfant a quand même reçu un survêtement aux couleurs du groupement grâce à de généreux partenaires, et une opération tombola qui a permis de couvrir entièrement le coût de ce beau cadeau.

Les enfants participeront à divers tournois durant la deuxième partie de saison si les conditions sanitaires n'obligent pas les clubs à renoncer à l'organisation de ceux-ci.

Les premiers résultats et l'assiduité de toutes les catégories aux entraînements laissent penser à un bel avenir pour l'ensemble de nos jeunes licenciés sansacois.



Signature des conventions avec les 3 mairies.

Comité de pilotage : Stéphane FEYT, Christophe HURGON et Philippe JACQUEMART		Coordinateur YSR Christophe HURGON : 06 84 44 43 95
Educateurs	U7-U7 : Julien LAUBIE U8-U9 : Christophe HURGON - Loïc BECO - Arnaud POUJOL - Théophile RIEU U10-U11 : Philippe JACQUEMART - Sébastien ANDRIEU U12-13 : Maël VERGNES - Joffrey CHARMES - Guillaume VINSOT	

SANSAC GYM

C'est 10 Ans d'existence, 10 Ans de convivialité, 10 Ans d'efforts et 10 Ans de richesse...

Sansac Gym est une association active, en 10 Ans, elle a fait son petit chemin grâce à l'implication des adhérents qui chaque année donnent de leur temps !

En 10 Ans, l'association a organisé diverses manifestations, dont des bourses aux jouets, des bourses aux vêtements, loto annuel, rando « La Sansacoise » et, le bouquet final, le marché de Noël qui, malgré ce covid, a eu un grand succès. On remercie la venue de nos 2 Pères Noël (Henry et Claude de l'entraide Sansacoise), les habitants et les associations Sansacoises pour leurs présences. Les huîtres et la truffade ont eu du succès (150 repas servis) dans le respect des gestes barrières. Grâce à toutes ces manifestations, le prix de l'adhésion de 90 € à l'année pour les cours de gym n'a pas augmenté depuis le début.

Et oui, l'association est surtout une association sportive, nous ne sommes pas loin de 45 Adhérents, femmes et hommes, avec 2 animatrices pour animer les cours :

- **Ghislaine Boudou** qui est là depuis des années anime les cours du lundi et du mercredi soir.
- **Lola Verniol**, nouvelle cette année, sansacoise de surcroît et fière de l'être, dispense les cours du mardi matin avec les seniors et autres...

L'association organise, une fois par an, des excursions à la journée dans la bonne humeur : 2018, Cahors et 2019, Périgord noir donc les 3/4 du montant sont offerts par Sansac Gym.

Dates à retenir :

- 13 Mars 2022 : Loto
- Septembre 2022 : La Sansacoise
- Décembre 2022 : Marché de Noël
- A voir au printemps 2022 pour une balade en montagne.

- Et, tous les lundis soir de fin juin à début septembre, départ 19h45 pour des randonnées à la découverte des sentiers, ouvertes à tous les licenciés ou non, gratuites pour tous !!

Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre !! 2 cours gratuits !!

Tous les adhérents de Sansac Gym vous souhaitent à tous une très bonne année 2022.

Horaires Gym : Lundi 20h - 21h
Mardi 9h30 - 10h30
Mercredi 19h45 - 20h45

Renseignements : A-Marie au 06 49 47 65 55



VELO CLUB SANSAC ARPAJON

A nouveau, une année improbable, année chagrine, mais qui nous a permis, malgré tout, d'assurer l'essentiel de notre programme d'activité, même si celui-ci a dû être largement remodelé, en raison de reports importants liés aux instructions préfectorales.

Nous avons organisé un programme de courses complet, sur le territoire de la commune de Sansac de Marmiesse, empruntant la route du golf de Sansac, Ytrac, et retour par les Quatre Routes d'Albussac, le samedi 7 août lors du Challenge René Issiot (juniors + seniors) et du prologue Jacques Martinet (cadets), dans le cadre des semaines cantaliennes.

Ce même circuit a été utilisé également le samedi 4 septembre pour les 5 épreuves des championnats départementaux de cyclisme, regroupant un bon nombre de coureurs, malgré les conditions sanitaires.

Le samedi 11 septembre, dans le cadre d'une journée pouvant être intitulée inter-associations (marche & maquettisme), nous avons organisé la deuxième édition de la « Sansacoise », randonnée cycliste ouverte à tous, autour du barrage de St Etienne Cantalès par Laroquebrou, Siran, La chapelle du Bourniou, lieu du ravitaillement, Parlan, Le Rouget et Sansac. 65 cyclistes ont participé à cette rando, qui s'est terminée par un moment de convivialité bienvenu, autour du pot de l'amitié sur le parking du centre commercial.

Des temps meilleurs nous attendent, le confinement et l'enfermement liés à la pandémie nous ont fait comprendre que le sport et le cyclisme en par-

ticulier sont importants pour nous permettre de garder ou de retrouver un certain équilibre mental et physique.... Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre, vous trouverez au sein du vélo club Sansac Arpajon un espace de liberté et de partage ou vous pourrez pédaler en toute convivialité, dans une ambiance familiale, à votre allure et sans contrainte.

LE PROGRAMME 2022 COMPRENDRA :

- **Le Challenge René Issiot** (juniors + seniors) et le Souvenir Jacques Martinet, sur le traditionnel circuit du Golf – Ytrac – Sansac, le dimanche 13 mars.
- **La Randonnée cycliste « la Sansacoise »** ouverte à tous, le samedi 10 septembre
- **En prévision, une randonnée Sansac – Rocamadour**, empruntant à partir de Lacapelle-Marival le parcours de l'avant dernière étape du Tour de France 2022. En mai ou juin.

Depuis cet automne, le Vélo Club Sansac Arpajon est affilié à l'UFOLEP mais aussi à la Fédération Française de Cyclisme. Cette double affiliation, basée sur un aspect compétitif plus convivial, devrait permettre un développement du club.

Pour plus d'information, s'adresser

à Michel LOURS (président), 6 impasse du 8 mai,
15220 ROANNES ST MARY

Téléphone : 04.71.62.86.19

E-mail : lours.michel@neuf.fr



Pot d'arrivée La Sansacoise 2021



Féni Nicos - Sansacoise 2021



Ravito Chapelle Chloé

ASSOCIATION DE CHASSE

L'ACCA de Sansac a pu, malgré les circonstances sanitaires, mener à bien la saison de chasse avec une légère baisse de ses sociétaires.

Le balltrap a pu avoir lieu malgré le contexte difficile et les résultats des manifestations de l'ACCA, même passables, ont ravi le bureau.

Les nombreux lâchers de gibiers participent également à la bonne marche de l'ACCA tout au long de l'année.

En espérant des jours meilleurs pour tous, l'ensemble des sociétaires vous adresse leurs meilleurs vœux pour 2022.



SPORT CANIN 15



Le sport canin 15 est très fier de cette renaissance du club. En effet, le nombre d'adhérents n'a cessé d'augmenter ces deux dernières années et nous sommes aujourd'hui 26, dont 22 participants aux cours d'éducation.

Je vous remercie d'être tous aussi assidus, avec le sourire et dans la bonne humeur... Continuez comme ça.

Nous avons organisé cet automne un concours Ring qui s'est très bien déroulé et cela grâce à toute mon équipe, merci à eux !

Merci à la boulangerie de Sansac qui nous a fait des lots extraordinaires pour la remise des prix et merci à la commune pour leur aide. Une équipe exemplaire !

Le concours 2022 s'effectuera les 29 et 30 octobre.
N'hésitez pas à venir découvrir cette discipline.

*Le Président
Mr GENRIES Maxime*





AMICALE SPORTIVE SANSACOISE



5^e tour de la coupe de France.

Comme pour beaucoup de disciplines sportives, la fin du championnat de football 2020-2021 n'a pas pu aller à son terme. Les classements ont été figés et aucune montée ni descente n'a été programmée. Les 140 licenciés sansacois ont donc dû se résoudre à attendre le mois de juin pour pouvoir reprendre une activité sous forme d'entraînements.

Une bonne chambrée est venue assister au bilan de la saison dressé lors de l'assemblée générale début juillet au foyer. Grâce aux soutiens de tous les partenaires privés et public, de la FFF et des sansacois qui ont fait preuve de générosité encore une fois lors du passage des calendriers, le budget a pu être équilibré.

L'INTERSAISON

La période d'inactivité a eu raison de quelques licenciés qui ont souhaité prendre du recul avec le football et, pour quelques-uns, changer de club. Benoit VERDEILLE a laissé sa place de coach de l'équipe 3 à Ludovic CHAMBON qui reprend du service après avoir déjà coaché les équipes 2 et 3 dans un passé proche.



Maël Vergnes,
apprenti au club

Côté joueurs, le staff a mis l'accent sur un recrutement de jeunes joueurs ayant déjà porté les maillots des anciennes ententes jeunes où figurait l'A.S. SANSAC afin de préparer l'avenir proche du club. Le club a décidé de prendre Maël VERGNES en apprentissage (BPJEPS, Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), un jeune joueur du club. Il inter-



Le logo et les couleurs au sommet du Cantal

vient au niveau du nouveau groupement jeunes Ytrac-Sansac-Roannes, et, dès le mois de janvier, à l'école de Sansac lors des activités périscolaires du jeudi.

Pour faire connaissance et reprendre une notion de groupe, une journée cohésion s'est déroulée mi-août où toutes les composantes du club ont pu partager des moments à la fois sportifs et très conviviaux, autour du plomb du Cantal et du Barrage.

Au niveau des dirigeants, deux nouveaux, Jean-Marc AUTHIÉ et Philippe JACQUEMART, sont venus grossir les rangs de l'équipe en place. Le bureau a été reconduit dans son intégralité.

LA SAISON EN COURS

La saison de l'équipe fanion a commencé par la coupe de France, et les sansacois ont réussi à se hisser jusqu'au 5^e tour qui n'avait pas été atteint depuis 2013 et seulement 4 fois depuis la création du club. Ils se sont inclinés logiquement devant Saint-Flour, pensionnaire de Régionale 1. Le début du championnat n'a pas été à la hauteur des attentes, au vu des matchs de préparations et de coupes. Avec les intempéries récentes, les rouges et bleus n'ont cependant disputé que 7 matchs de championnat sur 22, et occupent pour l'instant la dernière place. Le retour de nombreux blessés à la trêve et d'un état d'esprit plus conquérant laissent entrevoir une "remontada" au classement pour permettre aux

sansacois de sauver leur place au niveau régional pour leur 26^e saison à ce niveau. L'équipe s'est qualifiée pour les 1/8^e de finale de coupe du Cantal, où elle recevra Nord-Lozère le 20 février.

L'équipe réserve s'est malheureusement inclinée lors de la première journée à domicile de Départementale 3 mais a su redresser tout de suite la marche en avant et occupe une bonne 3^e place. Elle jouera les trouble-fêtes jusqu'au bout du championnat mais reste tributaire de l'effectif de l'équipe fanion. Elle est directement qualifiée pour les 1/16^e de finale de la coupe Combourieu.

L'équipe 3 a débuté par un forfait fort préjudiciable pour la suite de la saison. Elle se classe dernière de la division dans une belle poule de Départementale 4, mais, elle aussi, reprendra des couleurs avec le retour des nombreux blessés des équipes supérieures. Elle disputera les 1/16^e de finale de la coupe Barrès à Sud Cantal (3).

Pour la suite, nous attendons la reprise des championnats après la trêve avec détermination et des ambitions, pour les maintiens des équipes 1 et 3, et de très bons parcours dans toutes les coupes départementales pour les 3 équipes.

Cette année le club a décidé de ne pas figurer à la coupe Futsal au mois de janvier, et se pose encore la question pour l'engagement d'une équipe vétérans pour la fin de saison. Un point sera fait rapidement pour tenter de construire un effectif conséquent pour ce championnat toujours convivial et sympathique.

UN CLUB TOUJOURS UNI

Le retour des différentes équipes au municipal a attiré beaucoup de monde en ce début de saison. Il y règne toujours un agréable parfum de convivialité. L'image que véhicule le club est toujours très positive, ceci en grande partie grâce à l'équipe dirigeante toujours soudée autour de son président. Elle assure le bon fonctionnement du club et accomplit de nombreuses tâches pour le plus grand confort de tous, malgré des conditions drastiques logiquement imposées par la fédération et auquel le club met un point d'honneur à respecter et à faire respecter.

Jean-Marc LACAMBRE et Eric CANIS arbitrent pour le club et permettent ainsi d'être en règle avec le statut de l'arbitrage. Ils ont été rejoints par Louis BONAL, très jeune arbitre, qui souhaite tenter l'aventure au sifflet, après une formation de joueur au sein de l'école de foot sansacoise.

Le dimanche 26 septembre, toutes les personnes présentes ont eu la surprise de voir arriver la coupe

du monde de football 2018 lors de la réception d'après-match, un honneur pour le club. Des plus jeunes aux plus anciens, tout le monde a pu immortaliser ce moment avec beaucoup de sourires. L'occasion pour nos plus anciens dirigeants du club, Albert et Michel, déjà présents au club il y a plus de 40 ans, de poser avec le graal des trophées.

Depuis plusieurs années maintenant, toutes les actualités et les résultats sont toujours à suivre sur la page web consacrée au club sur le site de la commune. Il en sera de même avec le futur nouveau site hébergé par la mairie. Vous y trouverez les commentaires des matchs passés et la présentation des journées.

Nous espérons pouvoir tenir les manifestations prévues en début d'année, à savoir le concours de belote le dimanche 9 janvier et la soirée du club le samedi 29 janvier.

L'ensemble des licenciés de l'Amicale Sportive Sansacoise remercient encore une fois tous ceux qui participent de près ou de loin au bon fonctionnement du club, tous ceux qui témoignent leur soutien et leur sympathie (la municipalité, les employés communaux, nos nombreux et fidèles sponsors, les sansacois réservant toujours un bon accueil lors du passage des calendriers, ...). L'amicale vous donne rendez-vous au stade municipal, pour partager avec nous des moments sportifs et conviviaux.

Cette année, on le souhaite plus que tout, sera enfin l'occasion pour nous de célébrer le 30^e anniversaire du tournoi de jeunes avec les catégories U8-U9 et U10-U11 qui aura lieu le dimanche 8 mai 2022 et qui devrait toujours contenir de nombreuses animations.

La coupe du monde au municipal.



Président	Stéphane FEYT	Vice-président	Francis MALBERT
Vice-président	Marc DELMON	Coordonnateur jeunes	Christophe HURGON
Secrétaire	Emilie LAUBIE	Trésorière	Angélique JACQUEMART
Bureau	Philippe MORILLON, Gérard QUIERS, Yann ROLLAND et Benoit VERDEILLE.		
Dirigeants	Jean-Marc AUTHIE, Eric CANIS, Laurent CHABRIER, Jean-Luc CHASTAN, Albert FEYT, Philippe JACQUEMART, Julien LAUBIE, Nicolas MOYNAC, Germain NUGOU, Jean-François PRUNET, Jean-François TISSANDIER, Michel TROUPEL et Roger VIGIER		

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES



C'était il y a 20 ans. La première association intercommunale pour le don du sang voyait le jour dans notre département, sous l'impulsion de Maurice DURAND, Président départemental et avec l'appui de Michel BONNET de St Paul qui fut son 1^{er} Président.

Elle couvrait et couvre encore à ce jour trois communes et se nomme un peu différemment suivant nos communes d'origine. Evidemment, chez nous, ce sera « Association pour le Don de Sang Bénévole de Sansac, Ytrac, St-Paul ».

Mais une chose est sûre, quel que soit le nom qu'on lui donne, elle a toujours le même objectif, rassembler le plus de donneurs possible pour sauver un maximum de vies.

D'ailleurs, à la création de notre association, un texte, écrit par Maurice Durand avec tout l'humour qui lui sied, avait été distribué sur ces 3 communes et nous l'avons retrouvé...

Rien n'a vraiment changé, peut-être les prénoms... le camion n'est plus là... mais si vous venez lors d'une prochaine collecte, vous entendrez certainement ces mots :

« Allez ! Venez ! Finissez d'entrer ! »

« Un soir, le camion qui vient d'Aurillac arrive avec Daniel, le chauffeur, deux ou trois infirmières qui ont toujours le sourire, un médecin, c'est une femme, Dominique. Quelquefois, c'est Marie-Chantal.

Quand ils arrivent, l'équipe de Sansac, ou de Saint-Paul, ou d'Ytrac, a tout préparé, et surtout le casse-croûte, c'est le plus important !

La secrétaire nous donne à remplir une feuille avec des questions : c'est pas le moment d'oublier les lunettes ! Elle prend le nom, le prénom, enfin tous les renseignements, et on va voir le médecin.

Là, il faut être franc, il faut répondre à toutes les questions, mais ça reste entre nous, « secret professionnel » comme on dit...

« Bon pour le service » ! On s'assoit sur une banquette, à moitié couché, ou sur un lit. L'infirmière frotte le bras, une fois, deux fois,

plus de microbe. L'aiguille passe sous la peau et... ça coule ! Cinq ou six minutes : presque un demi-litre, mais il en reste, faut pas avoir peur ! On n'y connaît rien : on a juste un peu plus soif que d'habitude. Mais vous connaissez le remède...

Et les malades, grâce à nous, ils reçoivent la vie.

Chaque année, 500 000 Français ont besoin de nous. On est 1 500 000 à donner, une fois, deux fois et même trois fois. Dans le Cantal, l'an dernier, 11 500 personnes se sont présentées. En réalité, 7 000, à peu près (on donne une fois et demie si on peut dire !).

et demie si on peut dire !).

Vous voyez, on n'est pas assez nombreux : y'en a qui ont peur, alors qu'on risque rien, c'est sûr ! Y'en a qui n'ont pas le temps, y'en a qui pensent pas aux autres, qui disent « je tombe dans les pommes »... Nous, on veut qu'ils réfléchissent, on peut pas les forcer, mais quand ils se décident, on est content, pas pour nous mais pour le malade. Ils le verront jamais, ils le connaîtront jamais, mais ils l'auront sauvé.

Voilà, c'est pour ça qu'à Sansac, à Saint-Paul et à Ytrac, on vous dit du bord du camion : Allez, venez, finissez d'entrer ! »

« DONNER SON SANG, C'EST TOUT SIMPLE... »

Et vingt ans plus tard, en 2021, ce ne sont pas moins de 512 poches de sang qui ont été recueillies par de nombreux donneurs des trois communes, dont 31 nouveaux, qui sont venus participer à ce geste citoyen.

Un grand merci à la « Sexion Ados » du Centre Socioculturel intercommunal « A la Croisée des Autres » dont les animateurs et les jeunes ont participé activement à la promotion du Don de Sang à Sansac, soit en donnant de leur sang, soit en donnant de leur temps en attendant d'avoir leur 18 ans.



Calendrier des collectes 2022 :

- **Ytrac** les mardis 4 janvier, 8 mars, 10 mai, 9 août et 11 octobre.
- **Sansac** les mercredis 23 février et 22 juin.
- **St Paul** les lundis 21 février et 3 octobre

UNE ANNÉE PAS TOUT À FAIT ORDINAIRE POUR LES J2S



Comme pour toutes et tous, 2021 a rythmé la vie de nos jeunes sansacois au son du Covid. Mais ceux-ci n'ont pas baissé les bras, bien au contraire, sautant sur chaque occasion leur permettant de montrer leur envie et leur détermination.

Leur objectif est de mettre en place des animations afin de récolter de l'argent, dans le but de s'offrir des moments de joie et de partage, tous ensemble. Ce ne sont pas les idées qui leur manquent...

Tout d'abord, la vente du Muguet qui a eu lieu le 1^{er} mai. Elle s'est déroulée sous la grisaille et la pluie, mais nos ados étaient bien présents et vous avez été nombreux à les encourager.

Le traditionnel week-end au bord de la méditerranée de début juillet a dû être annulé et ils n'ont pas pu connaître, encore une fois, ces temps de partage, dans les mobil-homes et sur la plage, qui leur laissent des souvenirs inoubliables.

Qu'à cela ne tienne, dès septembre, ils se sont remobilisés en organisant un vide-greniers, toujours sous une forte pluie qui aurait pu les découra-

ger. Et pourtant, encore une fois, ils étaient là, et vous étiez toujours aussi nombreux à les soutenir... Ils vous en remercient.

Et arrive enfin la récompense, la cerise sur le gâteau, le moment tant attendu, le moment de liberté, de joie mais aussi de rires. Sac à dos, sac de couchage, pique-nique, sans oublier les paquets de bonbons et les voilà partis pour une escapade corrézienne à « Nature Evasion » sous un soleil radieux, enfin ! Avec, à la clé, de l'accrobranche et du Bubble Foot, sans oublier un parcours du combattant inoubliable pour tous.

Ils le savent, tout cela ne serait pas possible sans la formidable équipe qui les entoure, Oliver V., Oliver D., Magali B., Laurence S., Virginie F et Florence A ...

C'est avec une immense dose de bonheur, de motivation, d'envie et de folie que nos jeunes ados sansacois vous donnent rendez-vous en 2022 pour fêter ensemble les 10 ans de leur association.

Belle et heureuse année 2022 à tous !



L'ENTRAIDE SANSACOISE

L'ENTRAIDE SANSACOISE a commencé l'année 2021 comme elle avait fini l'année 2020, sans aucune activité pour le 1^{er} semestre 2021.

Grâce à la vaccination, au recul de l'épidémie, L'Entraide Sansacoise a pu reprendre toutes ses activités au 2^e semestre 2021.

MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2021 : reprise des cartes et autres jeux à la Salle polyvalente.

VENDREDI 1^{er} OCTOBRE 2021 : sortie à SAINT ENIMIE, les Gorges du Tarn et les Gorges de la Jonte. Une excellente journée sous un beau soleil d'automne et de magnifiques paysages.

VENDREDI 23 OCTOBRE 2021 : assemblée Générale de l'Association au cours de laquelle il a été détaillé le programme du 4^e trimestre 2021 et les prévisions pour le 1^{er} semestre 2022. La carte d'adhérent passe à 20 € et les sorties d'une journée à 42 €. Le nombre d'adhérents reste stable. L'Assemblée générale s'est terminée par un apéritif offert par la Municipalité. Ensuite nous nous sommes retrouvés devant un excellent repas au Restaurant LE TEMPO à Aurillac.



DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021 : QUINE – une première pour l'Entraide Sansacoise dont les membres du bureau se sont démenés afin d'offrir aux participants un agréable après-midi pour oublier cette crise sanitaire qui n'en finit point. Merci également à tous les adhérents, aux commerçants Sansacois et autres qui ont fourni des lots afin d'étayer notre quine.

L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance bon enfant. Certains sont repartis heureux d'avoir gagné, les autres un peu déçus mais avec le sentiment d'avoir passé un bon moment.

MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021 : l'Entraide recevait PRO CONFORT. Au cours de cette matinée, Pro Confort nous a proposé toute une gamme de produits (nettoyeur vapeur, lit pieds et tête relevables, matelas, four basse température...). Ensuite, nous avons déjeuné ensemble devant un bon repas offert par Pro Confort.

L'après midi s'est terminée pour certains par une belote ou autres jeux.

SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021 : repas tête de veau à la Salle Polyvalente, préparé par le Restaurant La Terrasse à Sansac de Marmiesse. Merci à Angélique et M. LUC pour cet excellent repas.



Plus d'une centaine de personnes s'était donc retrouvée pour déguster cette tête de veau avec, en dessert, une omelette norvégienne géante qui est toujours aussi bonne.

Une petite tombola a été organisée, ce qui a permis à une quarantaine de convives de repartir avec un ou plusieurs lots.

Une agréable journée.

Ainsi se termine l'année 2021 pour l'Entraide Sansacoise.

PROGRAMME DU 1^{er} SEMESTRE 2022

MERCREDI 26 JANVIER 2022 : galette des rois, tombola à la Salle polyvalente

VENDREDI 25 MARS 2022 : sortie STOCKFISCH à CLAIRVAUX – Restaurant La Frégière

SAMEDI 14 MAI 2022 : cochon grillé à la broche à la Salle polyvalente

VENDREDI 17 JUIN 2022 : sortie à ST-Cirque Lapopie – Cahors

**POUR LE 2^e SEMESTRE 2022,
il est déjà prévu :**

DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2022 : quine à la salle polyvalente

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 : repas Tête de veau à la Salle Polyvalente

Nous tenons à remercier la Municipalité pour l'aide et le soutien apportés lors de toutes nos manifestations.

Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur et santé pour l'année 2022.

LE BUREAU

M. Claude ESCASSUT - *Président*

M. Henri TOURNAIRE - *Vice-Président*

Mme Edith COUBETERGUE - *Trésorière*

M. Jean-Claude SAINTOBERT - *Trésorier Adjoint*

Mme Annie TOURNAIRE - *Secrétaire*

Mme Colette PARROT - *Secrétaire Adjointe*

Autres Membres :

Annie DELORT - Michel DELORT

Juliette DUTHUEL - Françoise FOUR

Dominique LAVIGNE - Marie-Hélène MOREL

L'INCOMPRISE : pour aider celles qui en ont besoin...

L'année 2021, l'association a cherché à s'organiser pour être à même de pouvoir répondre à toutes celles, qui, victimes de violences conjugales, sont dans le besoin le plus indispensable à un moment imprévisible.

Il a fallu établir des liens avec la gendarmerie, laquelle a eu le répondant espéré et notamment à travers la voix de son assistante sociale. C'est aussi l'APAJ15, un lieu d'écoute et d'aide essentiel. Il faut apprendre aux victimes à parler, à partager, c'est tellement important.

Côté matériel, nous avons organisé des points de collectes pour les dons de vêtements et objets de puériculture. En effet, les femmes ne sont pas toujours seules à quitter le domicile conjugal, elles emmènent parfois leur(s) enfant(s) avec elles. On remercie tous ceux qui ont fait preuve de générosité au-delà de nos espérances. Et, s'il vient à manquer de quelque chose, notre partenariat avec le Secours Populaire nous permet de compléter.

Par ailleurs on a pu obtenir des toits d'urgence à mettre à leur disposition. C'était indispensable mais il a fallu faire preuve de conviction.

Ainsi en 2021, nous avons pu commencer à aider des femmes qui, en plein désarroi à un moment donné, se sentaient en perdition. C'est là nos premières réussites !

2022 est là. On sait bien que les violences vont continuer. Notre objectif est de nous faire connaître de celles qui ont besoin de nous. Certes nous avons notre page Facebook. La presse a également parlé de nous. Mais il faut qu'on aille plus loin.

La prévention est aussi à travailler. Pourquoi attendre l'irréparable ? A toutes celles qui se sentent concernées, nous sommes là, prêts à aider, à guider, à soutenir sans jugement.

L'incomprise :
lincomprise15@gmail.com

LOU GARAGNAS



Bien que toujours perturbées par la crise sanitaire, les activités des « Lou Garagnas » se sont déroulées à peu près normalement en 2021.

La quinzaine de licenciés s'est réunie régulièrement au club les vendredis soir ainsi que les samedis après-midi et l'engouement de chacun reste intact. Pour transmettre cette passion, nous intervenons toujours pour des démonstrations de peinture sur figurines dans le magasin « La Grande Récré » mais

surtout avec les enfants, au nombre de quatorze, lors des activités périscolaires à l'école de Sansac ainsi que durant les vacances, au Centre Socioculturel, dans les locaux d'Ytrac.

Cette année 2021 correspondait aussi aux dix ans du club que nous avons fêtés lors de notre 3^e concours international de figurines et maquettes qui a eu lieu les 11 et 12 septembre. Pour une fois, le beau temps était au rendez-vous même si le plateau était un peu moins relevé que d'habitude, Covid oblige.

Si vous voulez nous rejoindre, **rendez-vous les vendredis de 18h à 20h dans nos locaux situés derrière l'église.**

Au seuil de cette nouvelle année, tous les « Lou Garagnas » souhaitent tous leurs vœux de bonheur aux sansacois !



SANSAC'RIFIS : UNE ANNÉE PRESQUE BLANCHE !

L'année 2021 aura été marquée par la pandémie de la Covid 19. Pour Sansac'rifis, cela s'est traduit par une inactivité inhabituelle.

Certes il y a eu le marché de pays au mois de juin, qui malgré les caprices de la météo, nous a permis de faire un très bon résultat avec la buvette dont nous avons la responsabilité.

En parallèle, nous avons préparé la fête du village

prévue au mois d'août mais qui, en pleine vague covid, a du être annulée.

Nous nous étions très investis et ce fut un grand découragement pour la plupart d'entre nous et cela a eu pour conséquence un vide dans nos projets.

Mais 2022 est là et avec lui on va bien évidemment relancer nos envies, et, avec elles, notre activité si dame Covid veut bien nous lâcher les baskets !

COMITÉ F.N.A.C.A. YTRAC ST PAUL SANSAC

Malgré la crise sanitaire, le comité a quand même célébré les commémorations du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre.

En ayant une pensée toute particulière pour nos camarades décédés durant cette période. En espérant que 2022 sera bien meilleure.

Bonne année et bonne santé à tous ainsi qu'à nos adhérents et adhérentes.

*Pour le bureau
Antoine FOURCAT*



Cantalpassion et Sansac-de-Marmiesse, une longue histoire de fidélité.

Décidément ce virus fait tout pour nous séparer. Nous étions loin, l'an dernier à la même époque, de nous doubter que, pour la première fois en 20 ans, nous ne pourrions pas tenir notre assemblée générale dans la salle des délibérations de la mairie de Sansac-de-Marmiesse.

Pourtant, elle s'est tenue cette assemblée générale... à distance !

Avec cette pandémie nous avons beaucoup entendu parler de présentiel et distanciel au lieu de "en présence" / "à distance".

Alors en cette période de vœux, formons ceux de ne plus avoir à employer ces termes associés à une crise sanitaire qui n'a que trop duré et de vous retrouver en famille, sans contraintes et pour Cantalpassion, comme d'habitude, à la mairie de Sansac-de-Marmiesse en présence les uns des autres.

N'oubliez pas que Cantalpassion est au service de toutes et tous.

Un événement à annoncer ? L'envie de partager votre attachement au Cantal ? Un sujet qui vous tient à cœur dont vous aimeriez parler ? N'hésitez pas à nous contacter (cantalpassion@cantalpassion.com ou <http://www.cantalpassion.com>).

Merci à Monsieur le Maire pour son indéfectible soutien et au personnel du secrétariat qui nous accueille toujours avec le sourire. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE se mobilise, chaque année, pour organiser diverses manifestations permettant de financer les projets pédagogiques et les sorties scolaires de nos enfants. Mais ces manifestations sont également l'occasion de se retrouver, de partager des moments conviviaux et de créer du lien social entre les familles.

Depuis 2 ans, le contexte sanitaire dans lequel nous vivons, a mis en sommeil les activités de l'association, nous privant, enfants et parents, de rendez-vous tant attendus qui rythment la vie de notre école : le Quine, le Carnaval, la Fête de l'école...



SOIREE HALLOWEEN - 29 OCTOBRE 2021

Nous souhaitons que cette année scolaire marque le retour des manifestations. Cette reprise de l'activité a débuté avec la soirée Halloween, qui s'est déroulée le vendredi 29 octobre et qui a été un succès !!

Nous espérons qu'il en sera de même lors des prochains rendez-vous :

- **Le concours de belote** : 19 décembre 2021
- **Le carnaval** : 2 avril 2022

Au cours de la soirée Carnaval aura lieu le tirage de la tombola qui remplace cette année encore, au vu des restrictions sanitaires notre traditionnel quine

- **La Fête de l'école** : 17 juin 2022

Mais pour permettre la réalisation de ces manifestations nous avons besoin de vous !!

Chacun de nous peut, selon ses talents et ses possibilités, donner un peu ou beaucoup de son temps : chaque année des parents quittent ou intègrent notre école et notre équipe doit se renouveler. Toute action ne peut être menée par l'APE que grâce au soutien de tous les parents !

Suivez-nous sur le compte Facebook de l'APE de Sansac de Marmiesse, nous tâchons de communiquer sur les réunions et les manifestations.

Nous vous souhaitons une belle année !

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le bureau de l'APE



Florian TAMAYO
Président



Benjamin REVEILLOU
Vice-Trésorier



Sébastien DESTRUDEL
Vice-Président



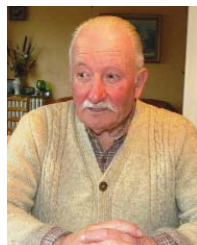
Aurélie BEFFRIEU
Secrétaire



Nicolas LAPARRA
Trésorier



Céline LEDUC
Vice-Secrétaire



HOMMAGE A GEORGE LAVERGNE

Georges Lavergne est né le 11 avril 1929 au Roc de Lègue sur la commune de Nieudan et nous a quittés en ce début d'octobre 2021.

A l'aube de ses 16 ans, en mars 1945, il a débuté comme apprenti

boulangier à Laroquebrou et, au retour de son service militaire, il reviendra dans cette commune pour travailler, toujours comme boulangier, chez Monsieur Mercier.

En 1955, après 2 intérimis à Ayrens et Saint-Projet-de-Salers, il débarque chez M. Destruel à Siran, en compagnie de sa femme Yvonne qu'il a épousée le 16 décembre de la même année et, très vite, la réputation de son pain-bi dépassera largement les limites de la commune. Au mois de novembre 1964 il continue sa carrière chez M. Esbrat à Aurillac puis, en 1975, chez M. Bonnet où il terminera sa vie active quelques temps plus tard. Cette même année, il fait construire sa maison dans la cité Vernoye.

Durant toutes ces années, parallèlement à sa vie professionnelle déjà bien remplie par ce métier tellement difficile, il a été un militant actif. Homme de conviction, n'hésitant pas à toujours dire ce qu'il pense, c'est tout naturellement au service de ses congénères qu'il oriente son action.

A 16 ans, il adhère à la CGT où il va se révéler comme un élément moteur et, très vite, il va réveiller et fortifier la section de l'artisanat dans le Cantal. En parallèle et durant 32 ans, il sera le délégué titulaire représentant la retraite complémentaire ISICA.

De 1975 à 1993, du fait de sa rigueur dans le jugement,

sa compréhension des problèmes sociaux et son esprit de conciliation, il sera élu au conseil des prud'hommes, la première fois le 23 novembre 1975. Rapidement, dès l'année suivante, il deviendra président de la section commerce puis président de la section industrie en 1983 et en 1985.

Durant 2 ans, il sera le délégué départemental de l'éducation nationale pour l'école de Sansac puis, à la suite de son élection au conseil municipal, à l'école Paul Doumer à Aurillac où il défendra en priorité l'école laïque.

Elu 12 ans comme conseiller municipal, d'abord avec M. Jean Delort puis avec M. Yves Debord, il a participé à de nombreuses commissions, défendu l'installation du Centre Commercial et pris énormément de plaisir à rencontrer les habitants.

Il a aussi été vice-président de l'entraide Sansacoise plusieurs années ainsi que dirigeant à l'Amicale Sportive Sansacoise dont il a longtemps été un fidèle supporter.

Et bien sûr, sa voix rocailleuse nous a enchantés dès 9h45 chaque dimanche matin, à partir du mois d'avril 1988 et durant 21 ans sur la radio Jordanne FM pour sa participation à la chronique de la Lune.

Toutes ses années, de nombreux diplômes et médailles lui ont été décernés mais sa dernière fierté, celle qui lui a donné des émotions incroyables, c'est d'avoir représenté le Père Noël durant plus de 10 ans pour une multitude d'enfants de notre belle commune.

Au-revoir Georges. Votre sourire malicieux et vos petites blagues bien pensées nous ont tous ravis et vous resterez à jamais dans nos mémoires.

ETAT CIVIL 2021

NAISSANCES

Inès CARSAC	26 janvier
Maël PRADET	12 avril
Gaspard BESOMBES	29 avril
Léo DOLY	27 août
Gabin PALIDE	11 septembre
Chelsea DUCULTY	27 septembre
Adèle GENEIX	5 novembre
Corentin BALDRAN	9 novembre
Maxence TABEZE LECLERC	28 novembre
Shelby MIODET	4 décembre

MARIAGES

Benjamin BAISSAC et Camille SOTTY	3 avril
Raphaël BEDOUSSAC et Charlotte SOURNAC	12 juin
Philippe LACROIX et Laurence SALACROUP	17 juillet
Olivier VERNIOL et Laurence BOUISSE	4 septembre
Jérémy PRADET et Emilie MAGNE	18 septembre
Hervé BALDRAN et Sylvie PAPON	2 octobre

DECES

Cette rubrique indique les habitants de SANSAC DE MARMIESSE décédés et personnes ayant fait l'objet d'une transcription sur les registres d'état civil de notre commune à ce jour.

Gilbert FOUR	1 ^{er} janvier
Paul PICOU	27 mars
Jean FOUR	30 avril
Jeannine DABERTRAND	18 septembre
Pierrette LHERITIER	20 septembre
Jean Paul VILLECHENON	22 septembre
Louis DELPUECH	11 octobre
Nadine BERTRAND	18 octobre
Catherine CARAGNAC	26 novembre
Sylvie SARAIVA	26 novembre
Jean-Pierre CASSAGNES	12 décembre

Personnes non enregistrées à l'état civil de notre commune (résidant dans une autre commune), et sous réserve d'informations non parvenues.

Marthe PEUVERGNE (Décédée en 2020)
Denise MALGOUZOU
Denise AURIAC
Marguerite COUDERC
Yvette MARQUET
Alain CHARBONNEL
Georges LAVERGNE

Le fonctionnement des services

SECRETARIAT DE MAIRIE

☎ 04 71 47 74 75

mairie.sansac-de-marmiesse@wanadoo.fr
Site Web : <http://www.sansacdemarmiesse.fr/>

Secrétaires :
Claudie CROZAT - Laurence CLUSE

Jours et heures d'ouverture :

Lundi : 8 h 30 à 12 h
Mardi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi : 8 h 30 à 12 h
Jeudi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS (sur rendez-vous)

Michel BAISSAC
Maire

Pierre COUDERC,
Yvette BASTID,
Laurent LHERITIER
Adjoints

FOYER D'ANIMATION Habitants de la Commune

TARIFS PARTICULIERS (nettoyage compris)
Apéritif vin d'honneur : 120 €
Soirée : 240 €
Soirée + lendemain : 310 €

ORDURES MENAGERES

TAXE : calculée sur la base du foncier bâti, le montant à régler figurera sur votre feuille d'imposition de la taxe foncière. Si vous êtes locataire, c'est le propriétaire qui devra vous la facturer dans les charges.

RAMASSAGE SCOLAIRE

TRANSPORTEUR(S) STAC/CANTAL TOUR
suivant un circuit défini.
Forfait au trimestre : 31 €
(une réduction de 10 % sera appliquée à partir de 2 enfants utilisateurs du service)

L'ECOLE

Primaire : ☎ 04 71 47 74 25 / 06 32 84 26 79

Maternelle : ☎ 04 71 47 74 37

Directrice : Madame RIVIERE
CM1/CM2 : Madame SOBELLA
CM1 : Madame RIVIERE
CE1/CE2 : Madame COURBEBASSE
CP/CE1 : Madame OLIVIER
MS/GS : Madame LAFEUILLE
PS/MS : Madame DAGORN

HORAIRES SCOLAIRES

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
8 h 45 - 12 h et 13 h 30 - 15 h 45
Mercredi : 8 h 45 - 10 h 45

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES (A.L.P.) ☎ 04 71 47 74 87

Encadrement :

Stéphane MANAU - Marie EQUILLE
Jessica ROUDY - Aurore CARBONNEL

Horaires : 7 h 30 - 8 h 35 et 15 h 45 - 18 h 30
(lundi - mardi - jeudi)
7 h 30 - 8 h 35 et 17 h - 18 h 30 (vendredi)
7 h 30 - 8 h 35 (mercredi)

Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.) gratuites
Horaires : 10 h 45 à 12 h 30 (mercredi)
15 h 45 à 17 h 00 (vendredi)

QUOTIENT FAMILIAL	MATINS	SOIRS
≤ 660 €	0,60 €	1,27 €
660 € < QF ≤ 1044 €	0,68 €	1,40 €
> 1044 €	0,70 €	1,65 €

Une réduction de 10 % sera appliquée à partir du 2^e enfant
et une réduction de 15 % à partir du 3^e enfant.

SERVICES TECHNIQUES

Claude VOLPILHAC
Jacky DUJOLS - André GOUTELLE
Sébastien CHAMPAGNAC - Maxime FABRE

CANTINE SCOLAIRE ET SERVICES PERISCOLAIRES

☎ 04 71 47 74 87

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi
Céline LEDUC - Laurence LABORDE
Marie EQUILLE - Jessica ROUDY - Aurore CARBONNEL
Stéphane MANAU
Tarif repas : 3,00 € /enfant

Adresses utiles

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU BASSIN D'AURILLAC**

3, Pl. des Carmes - CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex
☎ 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32
www.caba.fr – contact@caba.fr

Eau et assainissement ☎ 04 71 46 48 50

Urgences eau et assainissement : ☎ 04 71 46 48 60

Assainissement non collectif (SPANC)

☎ 04 71 46 86 31

Déchets et tri sélectif ☎ 04 71 46 48 50

REGIE DE L'EAU

195, Avenue du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
☎ 04 71 46 86 38

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES - ☎ 04 71 43 05 76
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h

DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
☎ 04 71 64 51 08
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h

STABUS

Guichet : 3, avenue Gambetta
Dépôt : 8 Rue Denis Papin - 15000 AURILLAC
☎ 04 71 48 53 00 - stabus.fr

MEDIATHEQUE

Rue du 139^{ème} R.I. - 15000 AURILLAC
☎ 04 71 46 86 36
http://mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 48 26 80
http://centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME

7 rue des Carmes - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 48 46 58
www.iaurillac.com

POINT INFORMATION JEUNESSE

Cf. Médiathèque du Bassin d'AURILLAC
☎ 04 71 46 86 20

**GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS
SOLIHA**

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC
☎ 04 71 48 88 06
cantal.auvergnernhonealpes.soliha.fr

AEROPORT - AURILLAC - TRONQUIERES

Ligne aérienne - Tour de contrôle : 04 71 64 50 00

SEBA 15

14 av. du Garric - 15000 AURILLAC
☎ 04 71 63 88 10
seba15@seba15.fr - www.seba15.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT**Compétence : CABA**

Facturation établie 2 fois par an, ou 4 fois pour les usagers ayant adhéré au prélèvement trimestriel.

TARIFS 2022 DU SERVICE DE L'EAU :

- Abonnement compteur de 15 mm : 58,00 € H.T.
- Consommation : Eau : 1,34 € le m³ H.T.
- Redevance Assainissement Collectif :
Abonnement : 30,50 € H.T. (calibre compteur 15 mm).
- Assainissement : 1,79 € H.T. le m³ d'eau consommée.

CIMETIÈRE (s'adresser à la Mairie)

Concession au cimetière : 45 € le m²

Case columbarium : 440 €

Jardin du souvenir (dispersion des cendres) : 16 €

**PLATE-FORME DES DECHETS VERTS
Chemin Vert**

La PLATE-FORME DE DECHETS VERTS est gérée par l'ARCH. Elle est ouverte toute l'année, du lundi au jeudi de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 15 h.

Le samedi, elle est fermée du 1^{er} octobre au 31 mars et elle est ouverte du 1^{er} avril au 30 septembre de 14 h à 17 h.

Vous pouvez y déposer tous vos déchets (gazon, déchets de jardin, taille de haie ou branches) en respectant les emplacements réservés. Vous devez signaler aux personnels de l'ARCH présents votre arrivée sur le site, ils sont chargés de l'accueil sur la plate-forme et de la surveillance du contenu de vos apports : **aucun déchet ménager ou objet métallique ne sera toléré.**

Artisans, Commerçants et Professions Libérales exerçant leur activité à SANSAC DE MARMIESSE

ARTISANS

- ART'CONCEPT - Vincent CLAVIES - Objets de décoration Art déco - 5 impasse Frédéric Mistral : 07.86.56.70.11
- AUTOCANTAL.COM - Vente et Réparation de Véhicules Automobiles - 16 ZA Bargues Sud : 04.71.62.09.30
- BAC Vincent - Peinture - Papiers peints - Revêtements muraux - Décoration - Ravèlement de façades - 18 Rue du Stade : 04.71.47.74.03 - 06.78.07.48.16
- BILLOUX Christophe - Mécanique TP - Poids lourds - soudure à domicile - 27 Chemin de la Planèze : 06.81.62.45.30
- BRANDON R. - Peinture générale - 30 route du Château d'Eau : 06.42.76.16.12
- CREAFFEE MAIN - Camille Gandilhon - Créations personnalisées - Rue des Garroustes : 06.45.85.41.00
- DEGUIRARD Electricité générale SARL - 8 rue des artisans : 06.81.20.65.83
- DESFARGUES Jean Marc (EURL) - Vente et Réparation de Véhicules Automobiles - 2 Route de Figeac : 04.71.47.75.11
- Le FROID C.M.B.H. - LISSAC Géraud - Froid - Climatisation (Métiers de bouche et Collectivités) - 13 Rue des Artisans : 04.71.64.97.15 - 06.81.94.88.90
- MB PLAQUISTE - M MAILLOT B. artisan plaquiste, neuf et rénovation - Qualification RGE : 06 60 19 11 86
- MEALLET Christophe - Terrassements - Assainissement Travaux publics - 4 Chemin du Tremble : 06.83.42.95.53
- PLASSART (S.A.S) - Terrassements, Travaux Publics - 12 Rue des Artisans : 04.71.63.78.14 - 06.88.20.22.40
- RFC - FABRE Romain - Maçonnerie, Construction, Rénovation - 22 Chemin de Lasfargues : 06.78.09.03.96
- SERIEYS Sébastien - Electricité Générale - 26 Route de la Capelotte : 04.71.43.05.73

COMMERÇANTS

- AURATUS Michel - Granulés et bois de Chauffage - 9 Route de Figeac : 04.71.64.15.29
- BERTRAND David - Publicités Adhésives - 13 Route de la Capelotte : 06.22.77.60.10
- BREMENT William - megAgence - consultant immobilier : 07.80.76.48.98.
- CAFE DU CHATEAU - Chez KIKI - Bar Tabac Presse - 9 Route d'Aurillac : 04.71.47.74.81
- CANIS Sandrine - Coiffeuse à domicile : 06.08.55.63.90
- CHABRIER/DEAU Boulangerie, Pâtisserie, Alimentation Générale - 1 Place du Commerce : 04.71.47.73.93
- JEREMY COIFFURE - Salon de Coiffure - 2 Place du Commerce : 04.71.47.75.80
- LA BELLE EPOQUE - Chambre d'Hôtes, Gîte - 50 Chemin de Lasfargues : 04.71.62.87.87
- PEUVERGNE Nicolas - Conseiller immobilier indépendant : 06.01.91.51.86

- RESTAURANT LA TERRASSE : Chez NJ - 7 route d'Aurillac : 04.71.46.08.31 / 06.88.13.03.14

SANTÉ

- PHARMACIE MANHES - 3 Place du Commerce : 04.71.47.76.38
- BESOMBES Jean-Jacques - Médecin - Maison Médicale - 15 Rue de la Vidalie : 04.71.47.74.06
- DELORT Stéphane - DOLY Marie-Laure - Infirmiers - Maison Médicale - 15 Rue de la Vidalie : 04.71.47.75.79

SERVICES

- LA POSTE - 4 Place du Commerce : 3631
- L'ARCH - Entretien Espaces Verts - Chemin Vert : 04.71.47.78.73.

LOISIRS ET CULTURE

- BATIFOL'ANE - Location pour Randonnées (ânes) - 12 Route de la Capelotte : 04.71.47.75.75
- GOLF DE HAUTE AUVERGNE - Route du Golf : 04.71.47.73.75
- LACALMONTIE Jean - Artiste Peintre - 11 Chemin du Mas : 04.71.47.75.10
- VERNIOL Lola - Coach sportif - 19 rue de la Vidalie : 07 88 62 27 29

ENTREPRISES

- LES NOUVEAUX FILMS - Chemin de Labattude : 04.71.62.89.29
- ATELIER DE CHAUDRONNERIE DU CANTAL - 3 ZA Bargues Nord : 04.71.62.81.00
- AUVERGNE ELAGAGE - 8 Rue des Artisans : 06.85.40.96.23
- AUVERGNE CARROSSERIE - SARL VEYRINES - 26 ZA Bargues Sud : 04.71.64.62.62
- DESPRAT VINS - Distribution de vins et spiritueux - 22 ZA Bargues Sud : 04.71.48.25.16
- GENTIE - Transports - 1 ZA Bargues Nord : 04.71.64.14.00
- IMPRIMERIE VEDREINE et Cie SA - 9 ZA Bargues Nord : 04.71.62.80.80
- LHERITIER (SARL) - Transports - 5 ZA Bargues Nord : 04.71.64.70.40
- MOBILSTOCK - Location de containers - 20 ZA Bargues Sud : 04.71.62.38.87